

Aplast

fenêtres et portes

VEKA SOFTLINE 70



VEKA
SOFTLINE 70

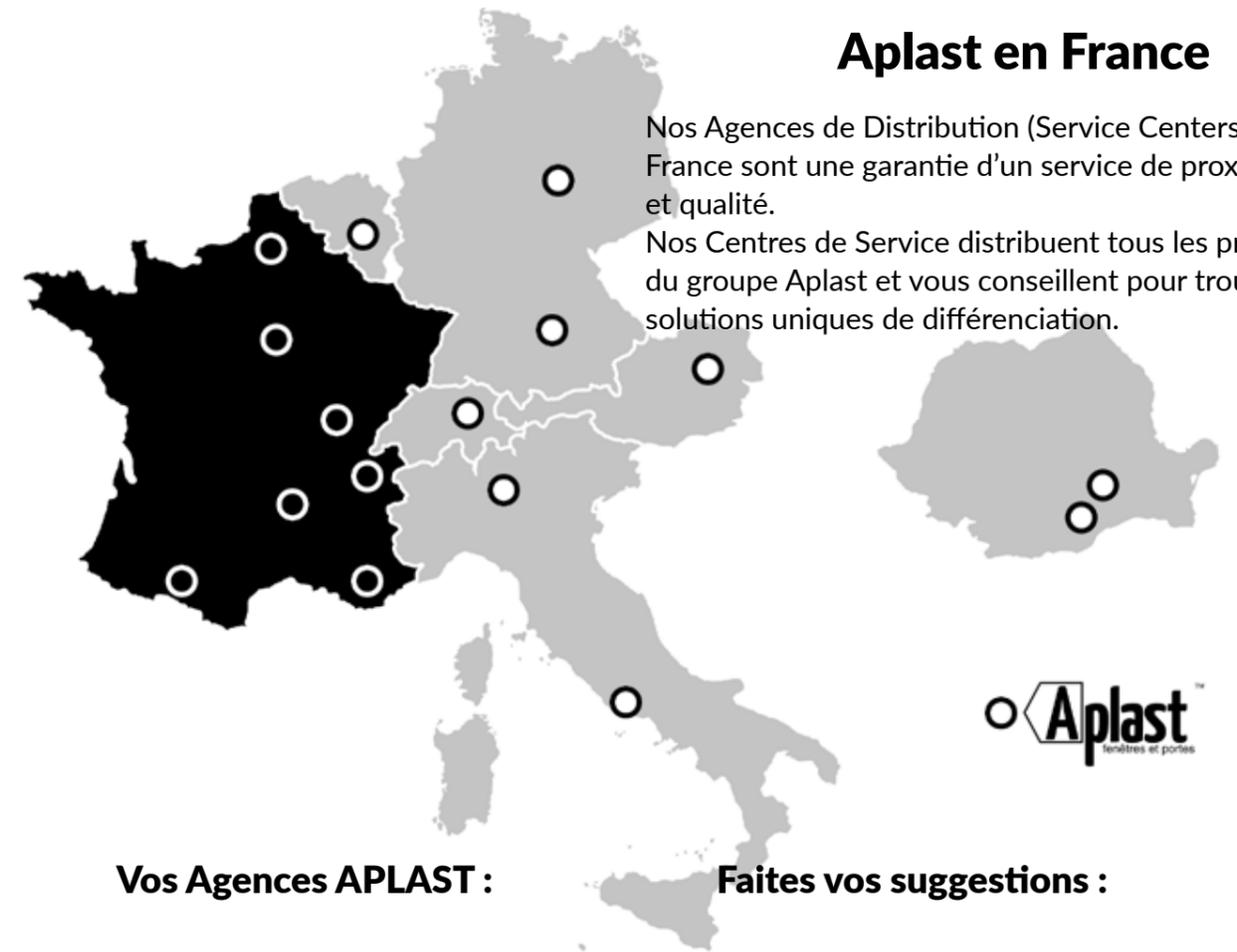


Index

Présentation Aplast	03
Info Crédit Impôts	05
Garantie & SAV	08
ERP Aplast ON TIME -Nouveauté	09
Certificats CE	10
Pose & Coupes Techniques / Types de Fenêtres	11
Profilés	12
Fiche de Mesure	22
Couleurs	35
Logistique	33
Fiche Devis	36



Aplast en France



Nos Agences de Distribution (Service Centers) en France sont une garantie d'un service de proximité et qualité.
Nos Centres de Service distribuent tous les produits du groupe Aplast et vous conseillent pour trouver les solutions uniques de différenciation.



Vos Agences APLAST :

Dynamiques et bien formés - nos responsables d'agence vous conseillent pour trouver votre fenêtre idéale. De multiples services vous sont proposés - brochures / supports de vente / promotions pour vous aider à développer votre activité.

Une gamme complète : Certifié Cekal, CSTB en cours de certification. Alu et PVC - Volets Roulants & Panneaux de Portes - une gamme complète.

Faites vos suggestions :

Nous sommes à votre écoute, faites vos suggestions à nos responsables d'agences.

Développement :

APLAST devient un des leaders de la menuiserie de grande qualité pour le marché français. L'objectif : une couverture sur l'hexagone avec des agences de proximité.



Aplast - les Usines

Aplast©, Fabricant de menuiseries PVC / ALU, Groupe Autrichien, implanté dans tout l'Europe avec 2 usines en Europe de l'Est, offre une gamme complète de menuiseries de qualité.

Avec 15 ans d'existence, Aplast© www.aplast.com, des professionnels de la menuiserie de qualité au prix direct Usine, d'une capacité de fabrication de 2000 menuiseries par jour et une logistique hebdomadaire vers l'Europe, permettant de garantir des délais et un service irréprochable.

Les usines Aplast

Le Groupe Autrichien Aplast dispose de 2 sites de production World Class en Europe de l'Est.

Ce positionnement est idéal pour garantir une relation qualité / prix imbattable avec un service

au client performant. Nos sites sont certifiés ISO 9001 / ISO 14001/ OHSAS 18001.



Certifications

Les certifications et un système de planification de la production nous permettent de garantir les délais.

Les sites disposent de lignes automatisées capables de produire jusqu'à 2000 Fenêtres par jour. 800 Personnes travaillent pour satisfaire vos besoins.

Crédit d'impôt*



Conditions : les contribuables domiciliés en France peuvent bénéficier d'un crédit d'impôt sous conditions. (voir textes : L'article 200 quater et l'article 18 bis de l'annexe IV du code Général des Impôts).

Limite des montants des dépenses TTC : 8000€ pour une personne seule/ 16000 pour un couple+ 400€ par personne a charge.

Le crédit d'impôt égal a 30% du montant TTC des matériaux.

Sw : facteur de transmission solaire ou apport solaire ; entendu au sens de la norme XP P 50-777

Uw : Coefficient de transmission thermique pour les fenêtres et portes fenêtrées en W/m².K Ud : Coefficient de transmission thermique pour les portes d'entrées en W/m².K Justification des performances des fenêtres et portes fenêtrées: Dans le cas général; la valeur Uw pour une fenêtre est calculée pour des dimensions conventionnelles fixes. Prévues par la norme européenne NF EN 14 351-1.

**Ces informations au dessus sont données à titre d'information; sa lecture ne peut se substituer à celle des textes officiels. Textes de Références: L'article 200 quater et l'article 18 bis de l'annexe IV du code Général des Impôts.

* sous réserve de modification des conditions Crédit impôts

Sous réserve de modification technique et erreurs

Extrait du site : <http://www.renovation-info-service.gouv.fr/mes-aides-financieres>

Matériaux d'isolation thermique des parois vitrées et des portes d'entrée	Caractéristiques et performances
Fenêtres ou portes-fenêtres	$U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,3$ ou $U_w \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,36$
Portes d'entrée donnant sur l'extérieur*	$U_d \leq 1,7 \text{ W/m}^2.K$
Vitrages de remplacement à isolation renforcée (vitrages à faible émissivité)*	$U_g \leq 1,1 \text{ W/m}^2.K$
Doubles fenêtres (seconde fenêtre sur la baie) avec un double vitrage renforcé*	$U_w \leq 1,8 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \geq 0,32$
Volets isolants caractérisés par une résistance thermique additionnelle apportée par l'ensemble volet-lame d'air ventilé	$R > 0,22 \text{ m}^2.K/W$
Fenêtres de toiture	$U_w \leq 1,5 \text{ W/m}^2.K$ et $Sw \leq 0,36$

*Travaux n'entrant pas dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie



Liens utiles - Textes officiels:
<http://www.ademe.fr> Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie
www.impots.gouv.fr Administration Fiscale
www.legifrance.gouv.fr Service public de diffusion du droit



Valorisez la qualité

1. Durabilité et Stabilité

Ouvrant et dormant sont renforcés

2. Ferrage symétrique G+U/WINKHAUS/APLAST

dans 3 dimensions - Installation & maintenance faciles

3. Poignée Sekustik

Hoppe, retardement effraction

4. Micro ventilation

Position faiblement ouverte pour ventiler

5. Oscillo-Battant

confort et ventilation pour toutes les habitations

6. Vitrages Isolants

avec Warm Edge Argon et LowE basse émissivité/
Contrôle solaire

7. Stabilité couleur UV

du plaxage et de la peinture

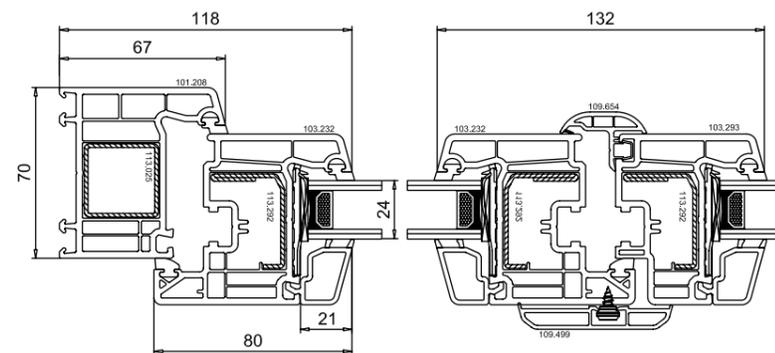
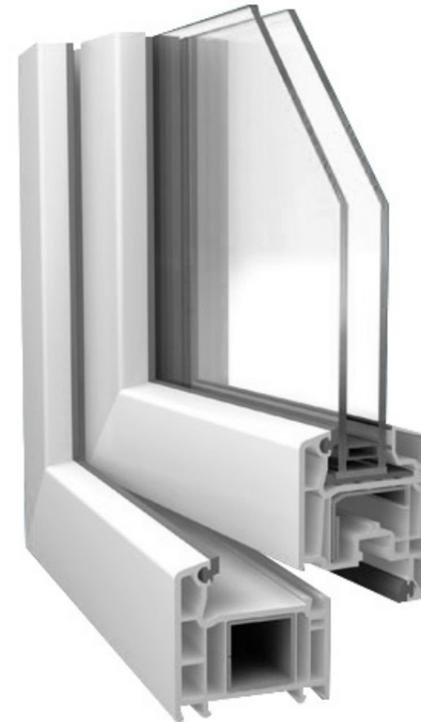
8. Garantie Fabricant 10ans



VEKA SOFTLINE 70

VOS AVANTAGES

- Double Vitrage 4/16/4 Arg LowE Warm Edge/ Contrôle Solaire Ug 1.1 W/m²K / 1.0W/m²K
- Thermique Uw 1,3 W /m²K
- Apport Solaire Sw>0,36
- Système de joint d'étanchéité à 2 niveaux
- Poignée centrée 126mm
- Profil 5 Chambres
- Renforcé Dormant / Ouvrant
- Vitrage jusqu'à 40mm
- Drainage caché possible
- Design Classic-Line
- Disponible Plaxé / Peint RAL
- Disponible avec Volet Roulant



ETIQUETTE D'EFFICACITE ENERGETIQUE FENETRES & PORTES			
Zones Climatiques France Métropolitaine			
	Z1	Z2	Z3
Bilan énergétique annuel	B	B	A
Confort d'été	A	B	D
Coefficient de transmission thermique : Uw = 1.3 W/m ² K			
Facteur solaire : Sw = 0.38			
Transmission Lumineuse : TLw = 50 %			
MENUISERIE : Aplast Robusto 70mm - suivant Norme NF 14351-1			
MODELE : Aplast Ideal 4000 - Vitrage 4/16/4 LowE Arg WE			
Classement établi pour la France Métropolitaine suivant la méthode Etiquette-Energie-Menuiserie (E2MF) disponible sur le site www.etiquette-energie-menuiserie.fr			

CAPOTAGE ALU



RENOVATION



MONOBLOC



Produit Non Stocké - prévoir délai

Sous réserve de modification technique et erreurs



www.aplast.com

Garantie & SAV Aplast

Le SERVICE est notre priorité #1

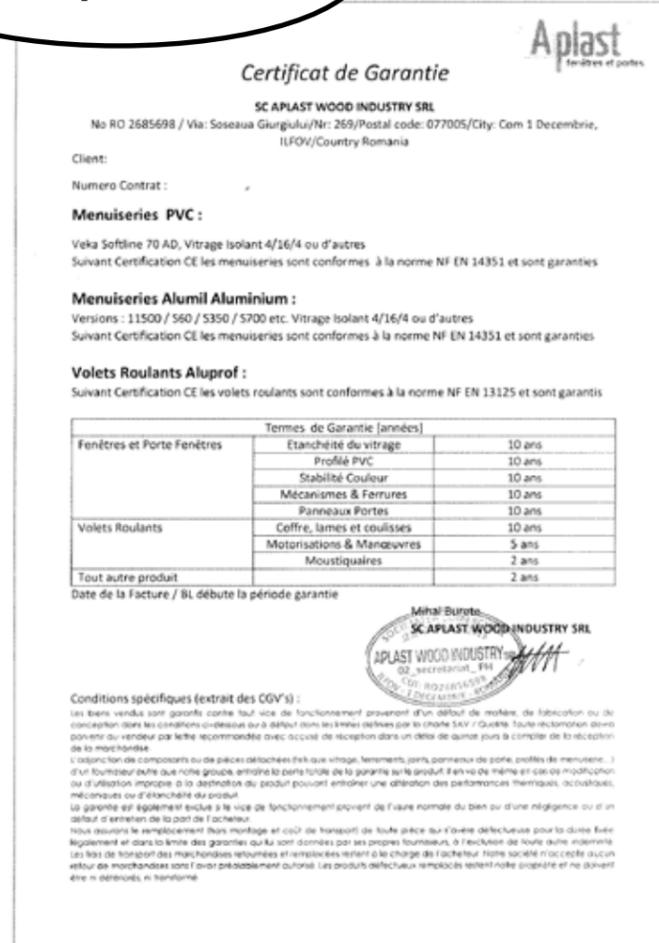
Aplast On Time



Pour toute réclamation connectez vous sur erp.aplast.ro - sur votre Espace client.

Et déposez votre Reclamation pour un suivi

Vous y trouvez vos Commandes
Chiffrages
Après ventes
Livraisons



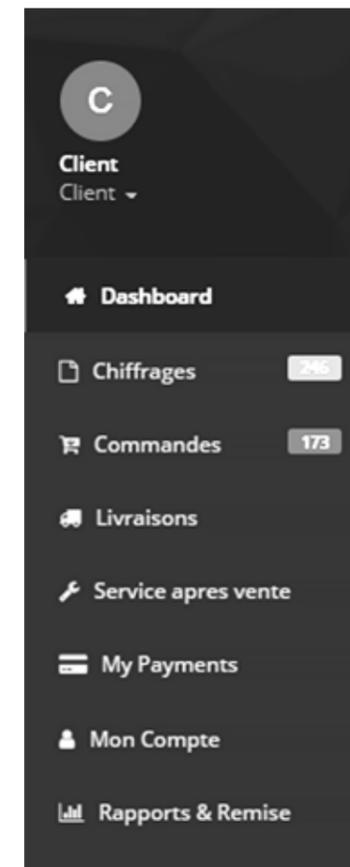
Termes de garantie* (années)		
Fenêtres et Portes	Étanchéité du vitrage	10
	Profilé PVC	10
	Stabilité Couleur	10
	Mécanismes & Ferrures	10
	Panneaux Portes	10
Volets Roulants	Coffrés, Lames & Coulisses	10
	Motorisation & Manœuvres Somfy	5
	Moustiquaires	2
Tout autre Produit		2

ERP Aplast on time

Le SERVICE est notre priorité #1

Notre interface Informatique pour nos clients.

Trouvez toutes les informations nécessaires pour gérer vos commandes & livraisons



Aplast On Time



erp.aplast.ro

Voir vos commandes,

Documents & Factures

Voir vos Livraisons

Voir vos Chiffrages

Voir vos SAV's

Administrer votre compte

*Notre Garantie couvre tous défauts de fabrication. Pour autant qu'il ne résulte pas d'une anomalie de Pose ou d'une modification inappropriée des produits. Les Menuiseries doivent être installés conformément à la DTU 36-5.



Certificat CE

Aplast[®] Fenêtres & Portes

SOCIETE: APLAST WOOD INDUSTRY SRL
Șoseaua Giurgului, nr. 269, loc. 1 decembrie; Jud. Ilfov România

NF EN 14351-1:2006 + A2:2016
Type: APLAST - Portes
Suivant Dimensions Conventiionnelles EN 14351-1:
Porte : L 1170mm x H 2180mm-Surface >3,6m²
-Vitrage 4/16/4 LowE Arg-WE Ug=1,1W/m²K

Perméabilité à l'air (NF EN 12207)	Veka Softline 70 AD Vitrage 4/16/4 LowE Arg WE Ug=1,1W/m ² K	3
Étanchéité à l'eau (NF EN 12208)		8A
Résistance au vent (NF 12210)		2
Performance acoustique(NF EN 14351-1)		33(-1,-5)dB
Transmission thermique Uw (NF EN ISO 10077)		1.3(W/m ² K)
Sw		0.38

Condition : Produits installés et choisi suivant NF DTU36.5

Data: Jan/2018
Mihai Burete
Aplast Wood Industry

Aplast[®] Fenêtres & Portes

SOCIETE: APLAST WOOD INDUSTRY SRL
Șoseaua Giurgului, nr. 269, loc. 1 decembrie; Jud. Ilfov România

NF EN 14351-1:2006 + A2:2016
Type: APLAST - Portes & Baies
Suivant Dimensions Conventiionnelles EN 14351-1:
Porte /Baie Coulissante : L 2000mm x H 2180mm-Surface >3,6m²
-Vitrage 4/16/4 LowE Arg-WE Ug=1,1W/m²K

Perméabilité à l'air (NF EN 12207)	Veka Softline 70 AD Vitrage 4/16/4 LowE Arg WE Ug=1,1W/m ² K	3
Étanchéité à l'eau (NF EN 12208)		9A
Résistance au vent (NF 12210)		2
Performance acoustique(NF EN 14351-1)		33(-1,-5)dB
Transmission thermique Uw (NF EN ISO 10077)		1.3(W/m ² K)
Sw		0.43

Condition : Produits installés et choisi suivant NF DTU36.5

Data: Jan/2018
Mihai Burete
Aplast Wood Industry

Aplast[®] Fenêtres & Portes

SOCIETE: APLAST WOOD INDUSTRY SRL
Șoseaua Giurgului, nr. 269, loc. 1 decembrie; Jud. Ilfov România

NF EN 14351-1:2006 + A2:2016
Type: APLAST - Fenêtre & Porte Fenêtre
Certificat pour toutes dimensions suivant Dimensions Conventiionnelles EN 14351-1:
Fenêtre OB : L 1230mm x H 1480mm
-Vitrage 4/16/4 LowE Arg-WE Ug=1,1W/m²K

Perméabilité à l'air (NF EN 12207)	Veka Softline 70 AD Vitrage 4/16/4 LowE Arg WE Ug=1,1W/m ² K	A3
Étanchéité à l'eau (NF EN 12208)		7B
Résistance au vent (NF 12210)		A2/A3
Performance acoustique(NF EN 14351-1)		33(-1,-5)dB
Transmission thermique Uw (NF EN ISO 10077)		1.3
Sw		0.38

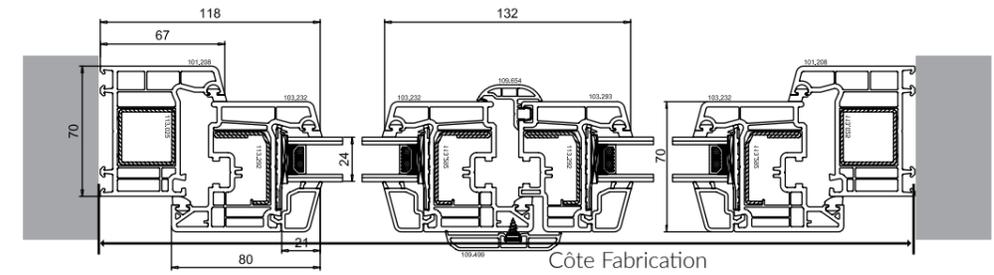
*Condition : Produits installés et choisi suivant NF DTU36.5 / * possible avec renfort different

Data: Jan/2018
Mihai Burete
Aplast Wood Industry

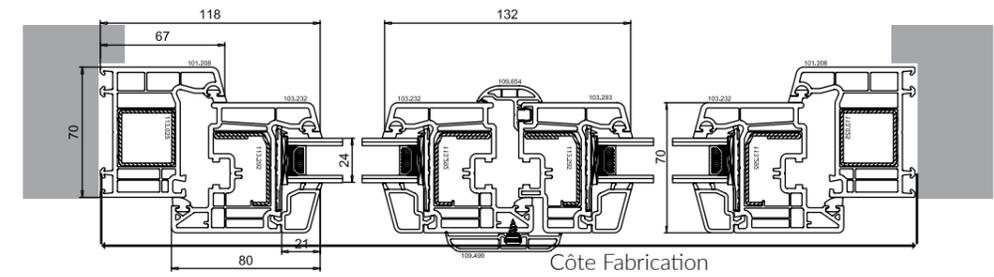
Toutes vos fenêtres sont certifiées CE suivant les normes françaises en vigueur. - CSTB EN COURS DE CERTIFICATION ET CEKAL 787

Types de Pose

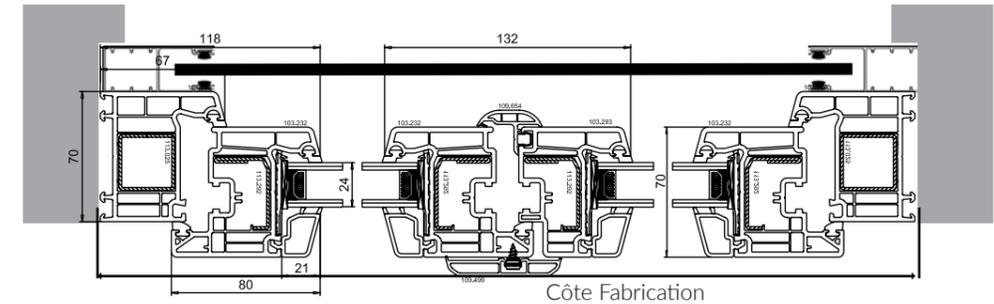
TUNEL



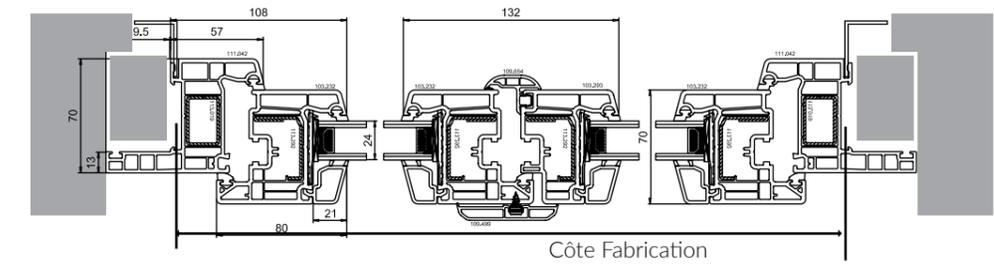
EN FEUILLURE



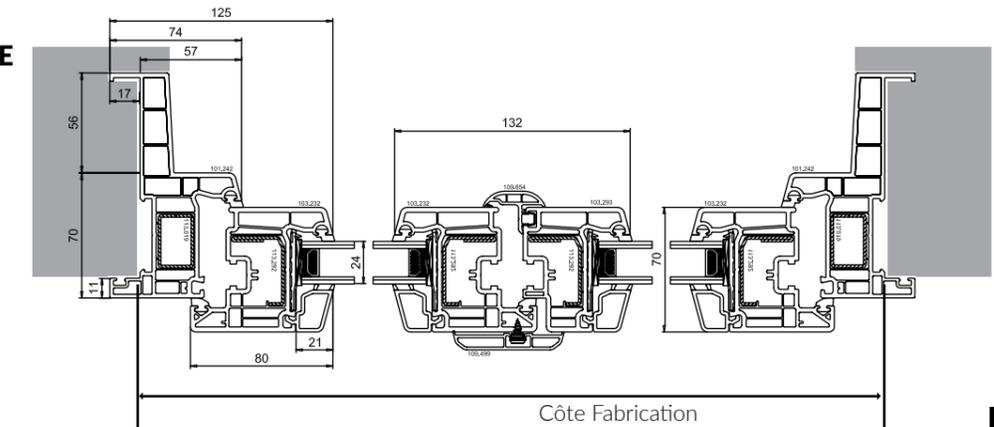
EN FEUILLURE AVEC VR



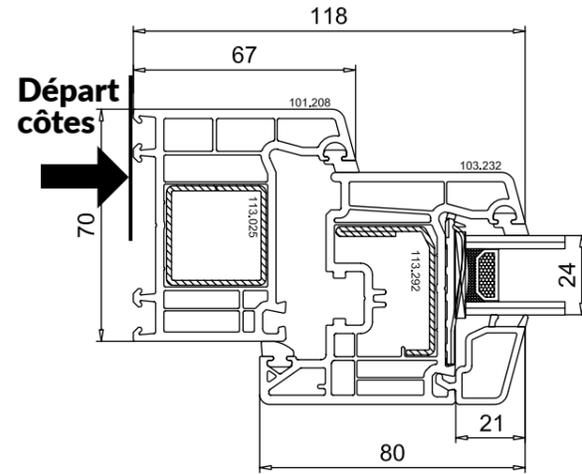
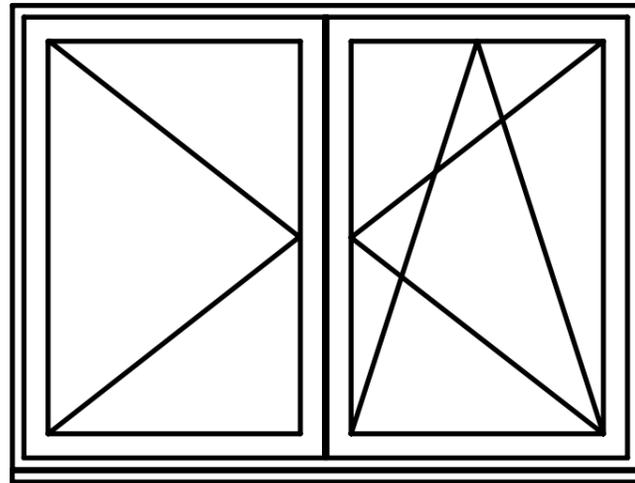
RENOVATION



NEUF EN APPLIQUE AVEC DOUBLAGE

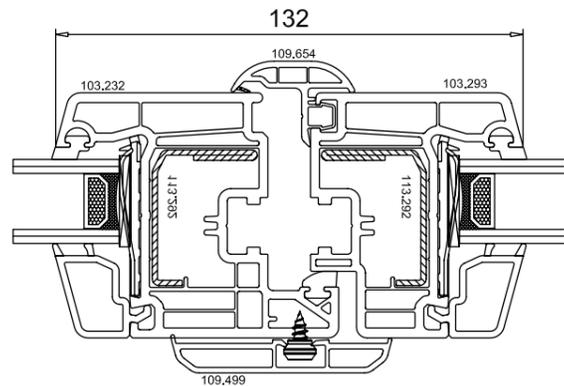


Fenêtre 2 Vantaux OB
VEKA SOFTLINE 70

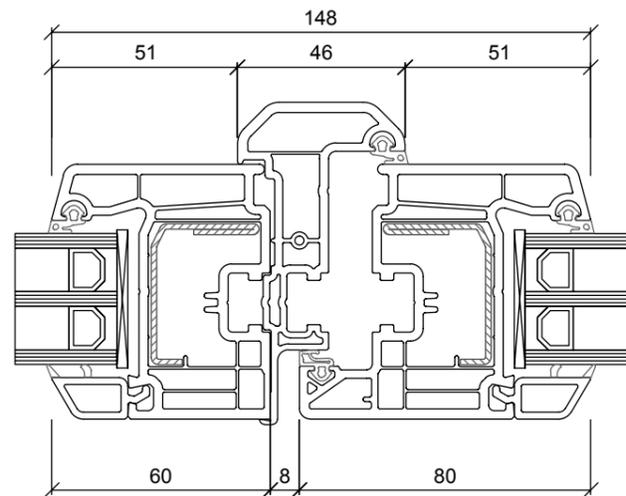
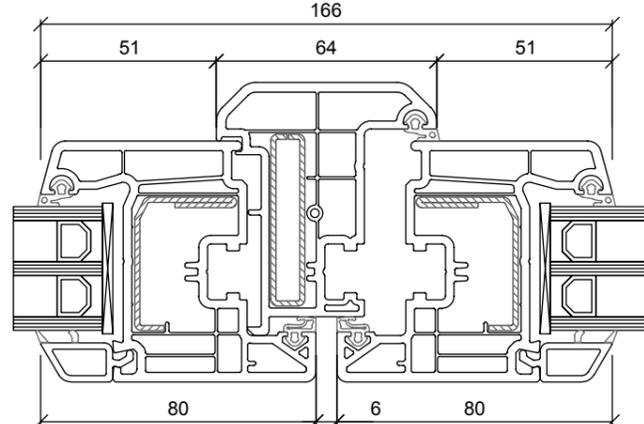


Battement Réduit

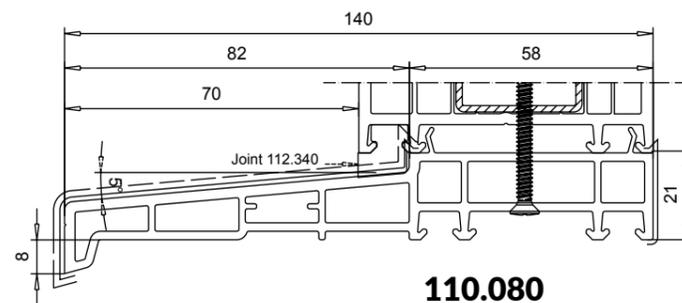
Battement Poignée Centrée



Battement Normal moins-value

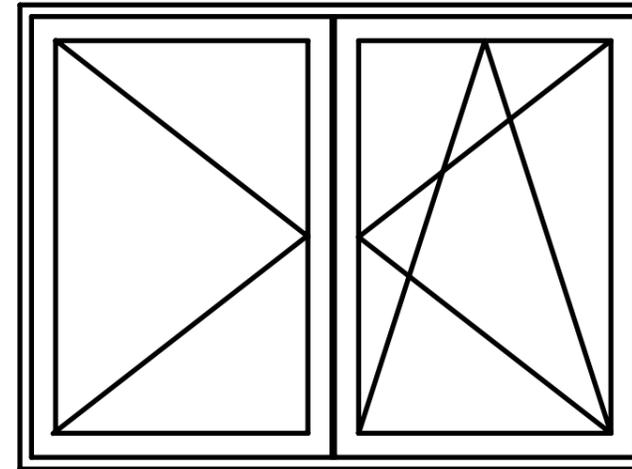


Pièce d'appui 140mm

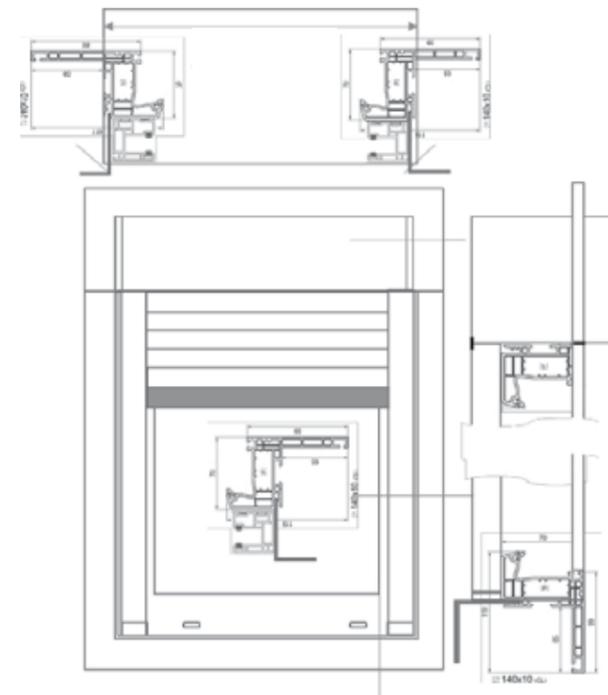


110.080

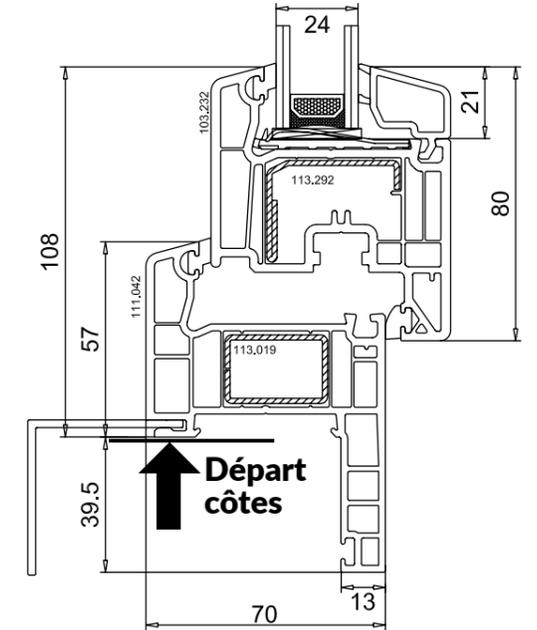
Fenêtre 2 Vantaux OB
VEKA SOFTLINE 70 RENO



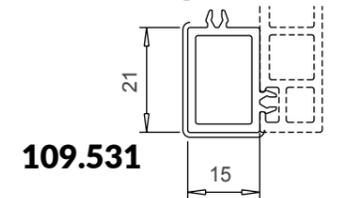
Option Volet Roulant



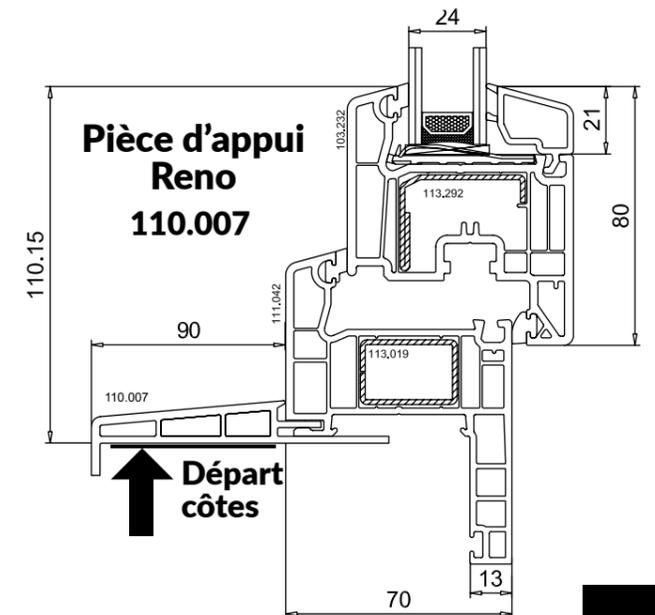
Standard : Cornière 100x100
Et 2 côtés 40x60



Option Compensateur



109.531

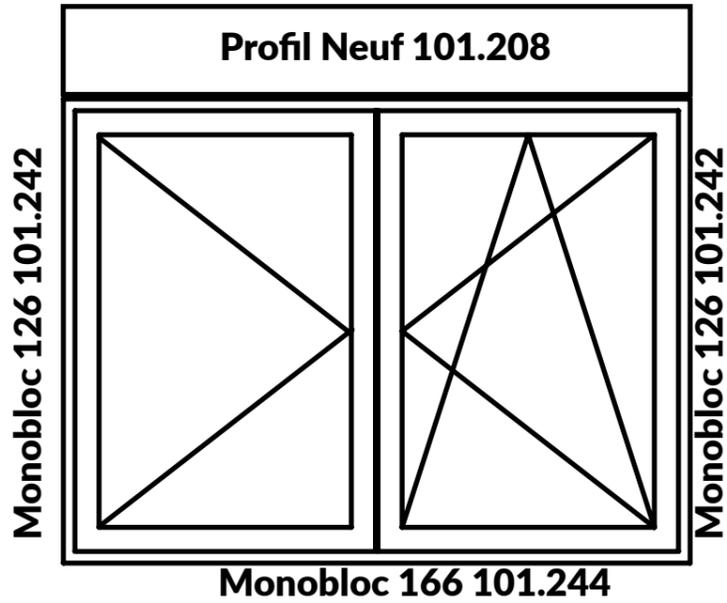


Pièce d'appui Reno 110.007

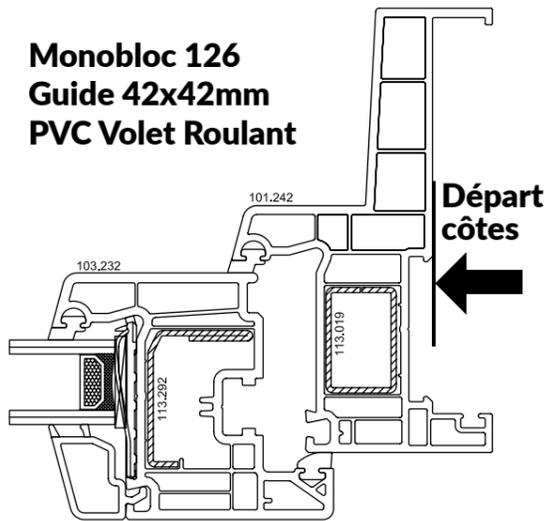
Départ côtes



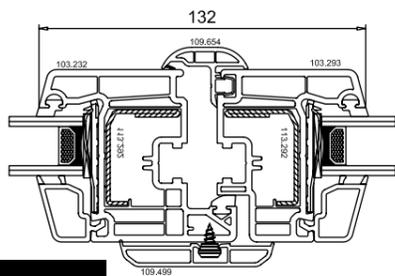
**Bloc Baie 126mm
VEKA SOFTLINE 70**



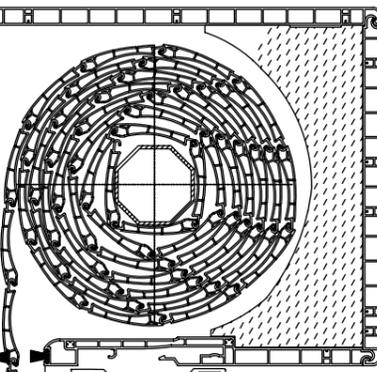
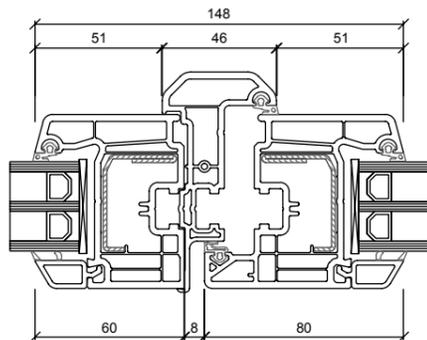
**Monobloc 126
Guide 42x42mm
PVC Volet Roulant**



**Battement Poignée
Centrée**

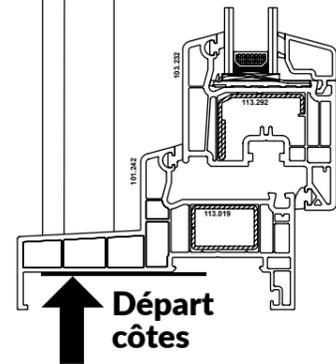


**Battement
Réduit**

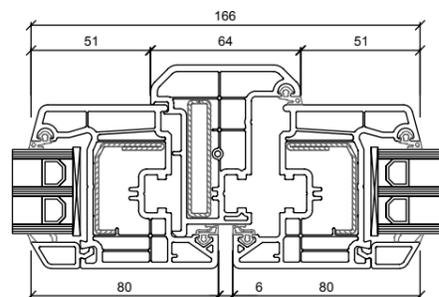


Coffre

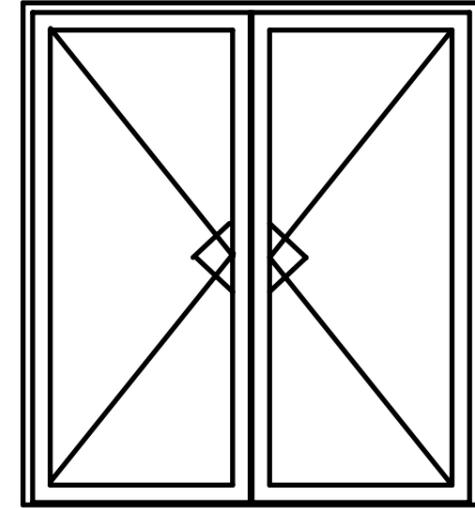
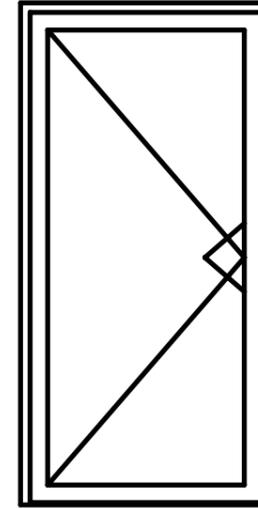
**Monobloc 166
Pièce d'appui**



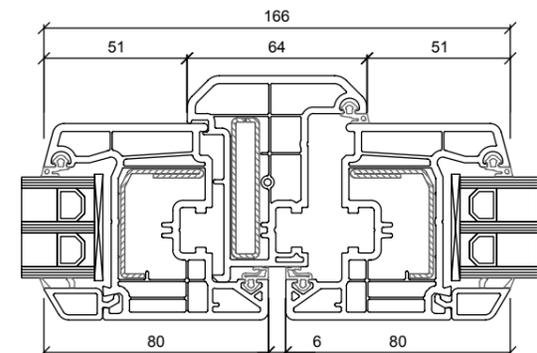
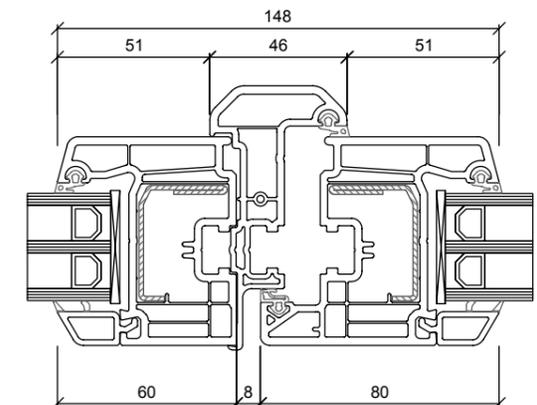
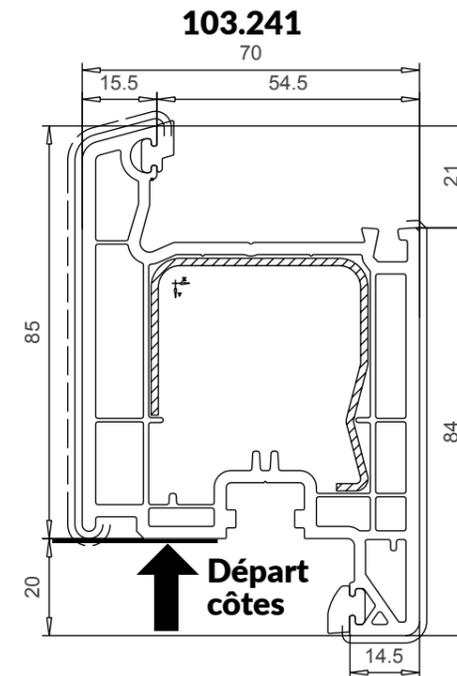
**Battement Normal
moins-value**



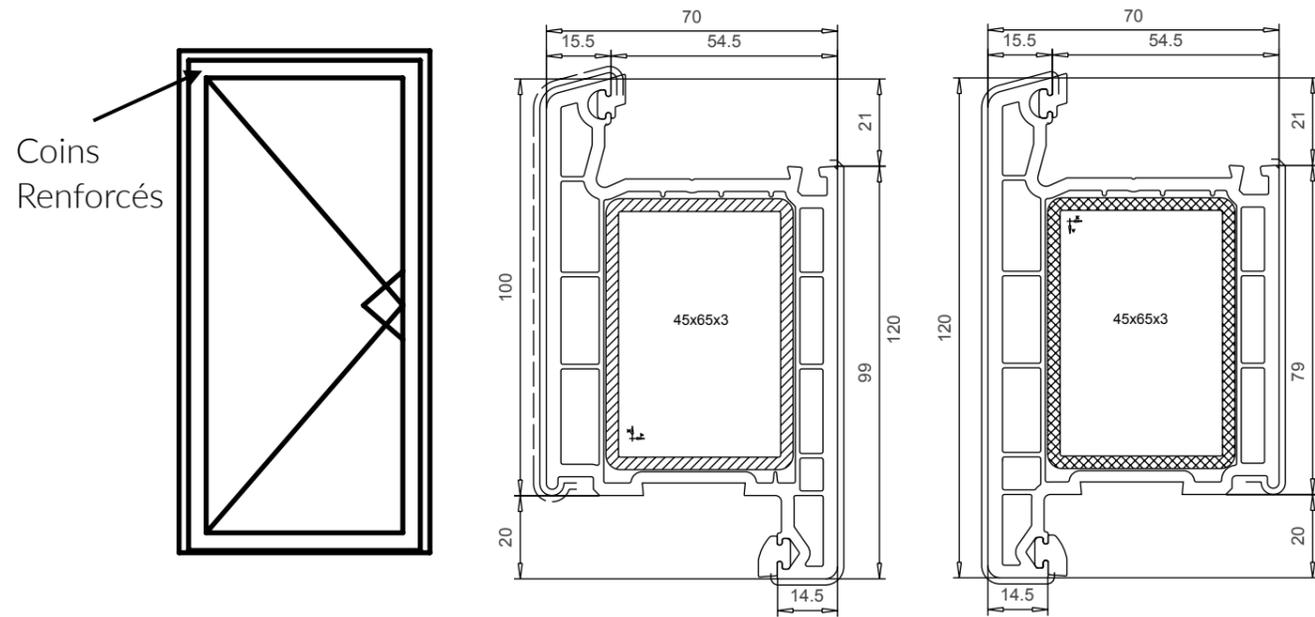
**Porte Balcon Serrure
VEKA SOFTLINE 70**



Portes Balcons avec vantail Z84mm



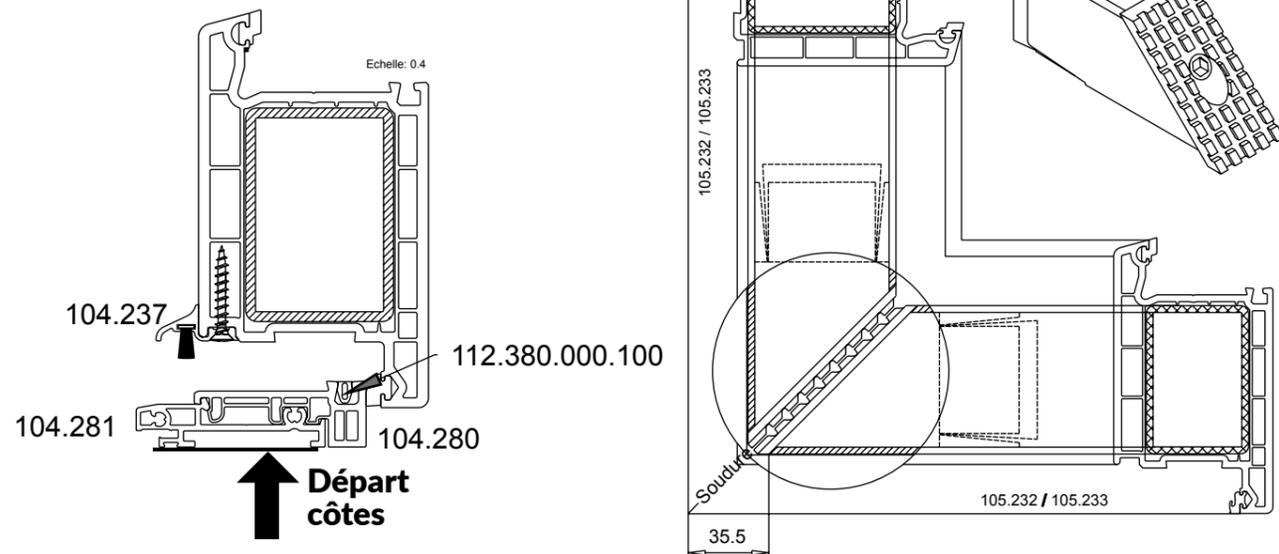
Porte D'entrée VEKA SOFTLINE 70



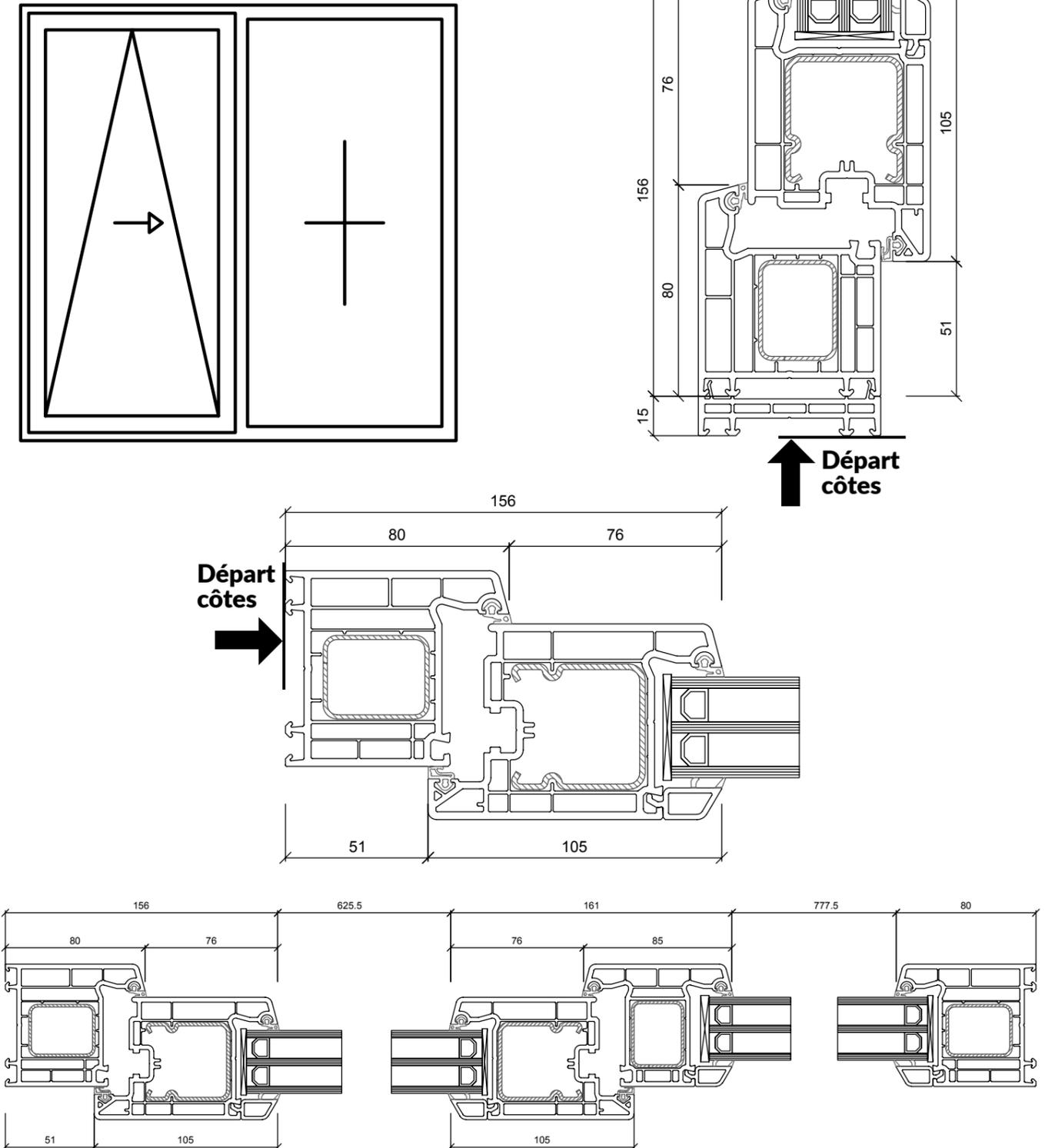
Glossaire :

- Ouvrants Z100 ouverture vers l'intérieure
- Ouvrants T120 ouverture vers l'extérieure

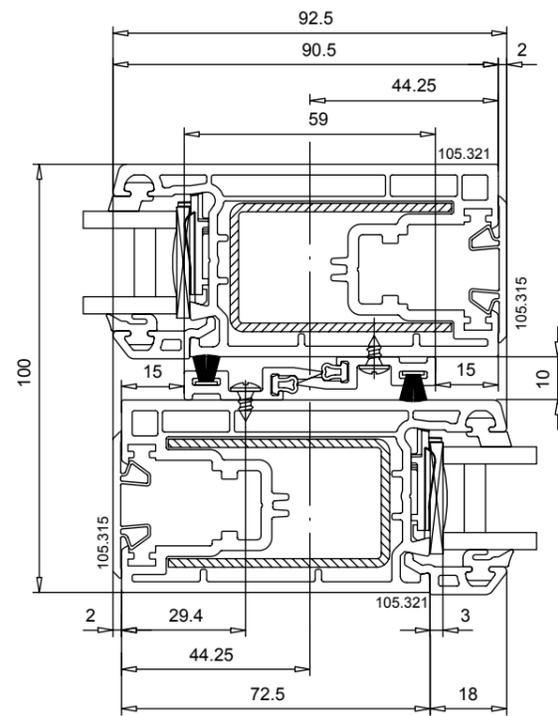
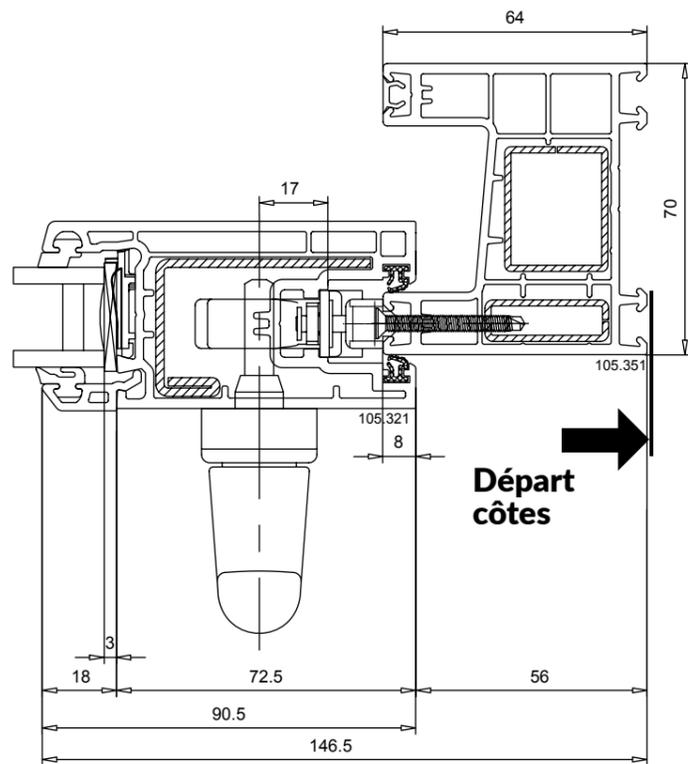
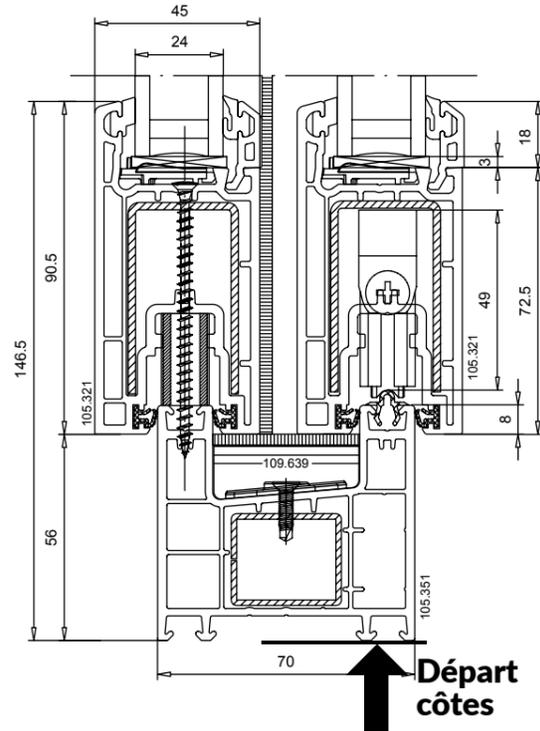
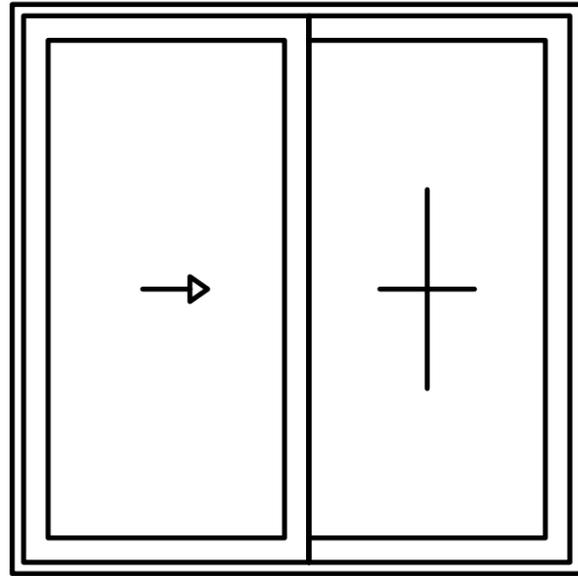
Standard
Ouvrant Z100
garniture étroite



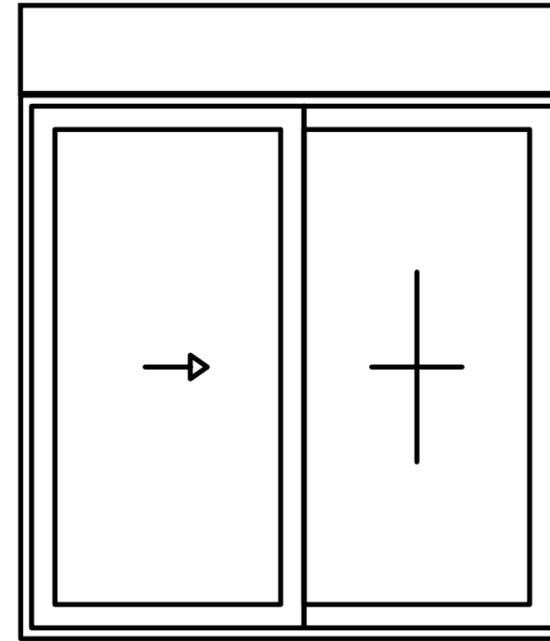
Oscillo Couissant



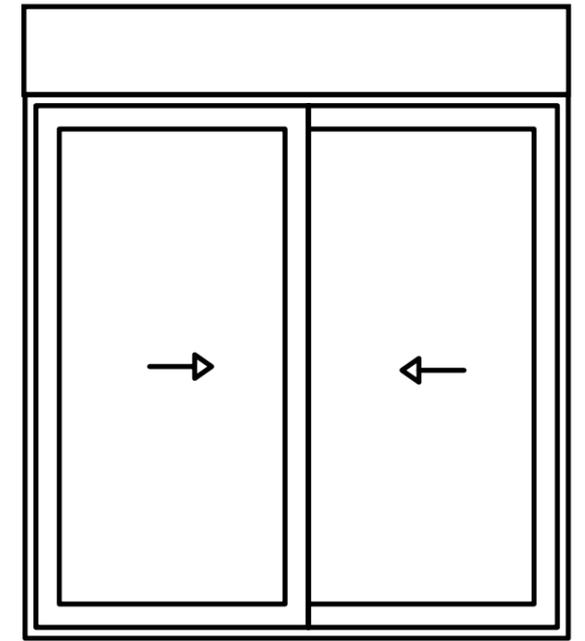
Coulissant EKOSOL



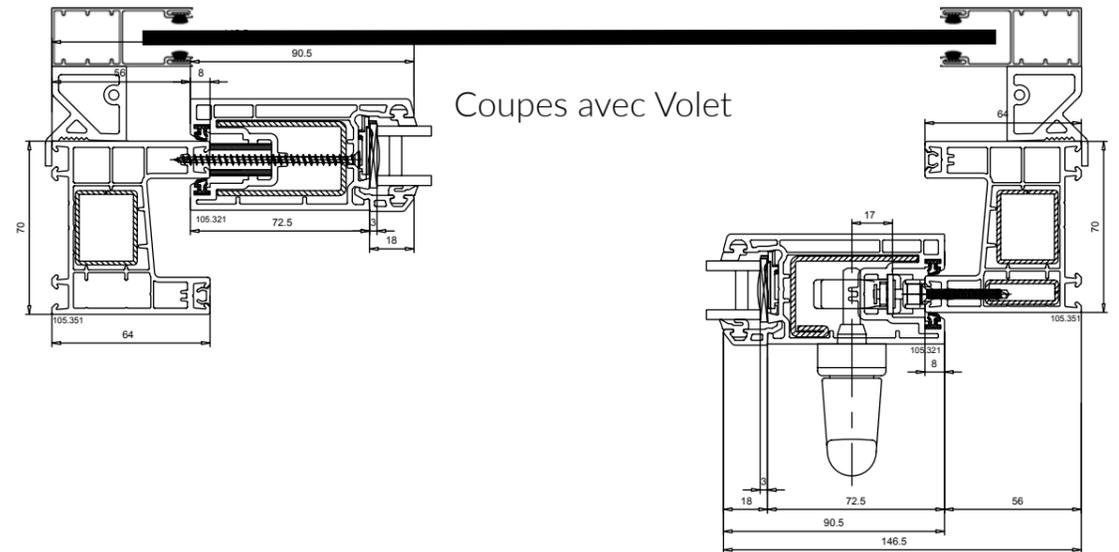
Coulissant avec VR EKOSOL



MONO Ouvrant



DUO Ouvrant



- Kits Instalation Volet Roulant pour Coulissant
- Choisissez dans les options Kit Préparation pour VR
 - Linitation (pas de poignée extérieure) et Largeur Max pour VR Lames Alu 39mm <2400mm
 - Lames Alu 45 <3000mm

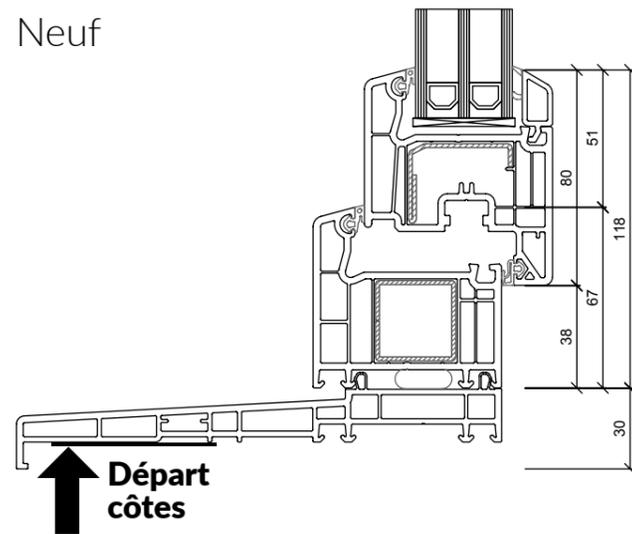


Fiche Mesure Aplast

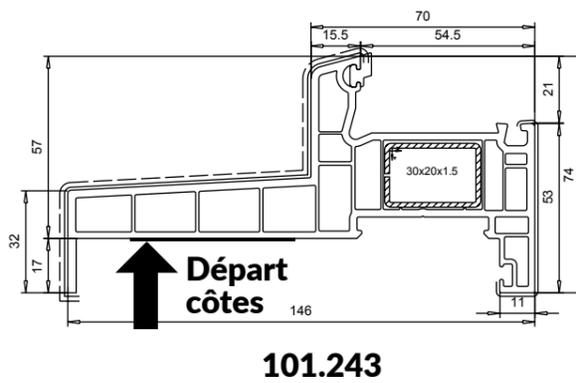
- 1) Tous les sens d'ouverture **VUE INTERIEURE!**
- 2) Vos commandes sont des **CÔTES FABRICATION !**
(pensez à déduire jeux profils Réno et rajoutez vos Feuillures)
- 3) Pour les dormant avec doublage - rajoutez entre 14 et 17mm de chaque côté (nos côtes sont dos de dormant)
- 4) **Pièce d'appui neuve : INCLUE DANS DIMENSIONS !**

Départ Côtes Profilés

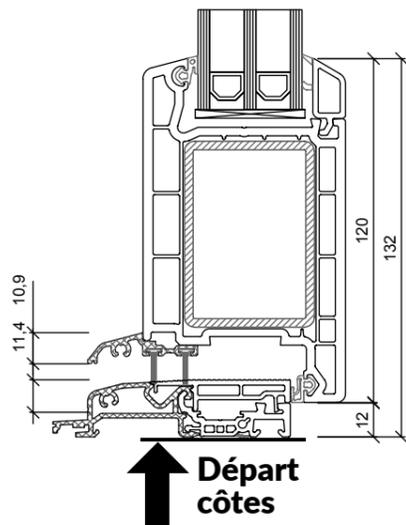
Neuf



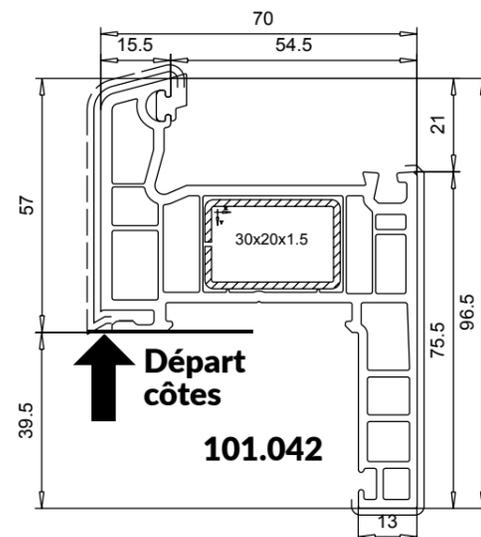
Monobloc



Porte / Seuil

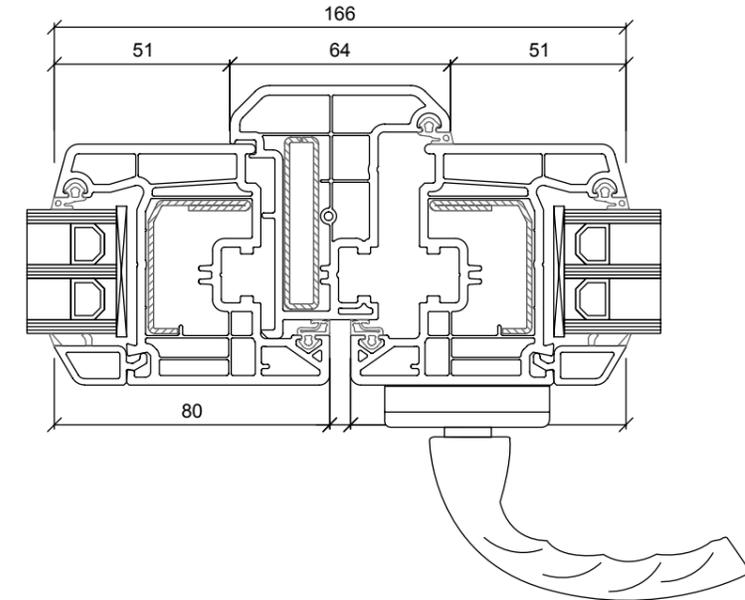


Rénovation

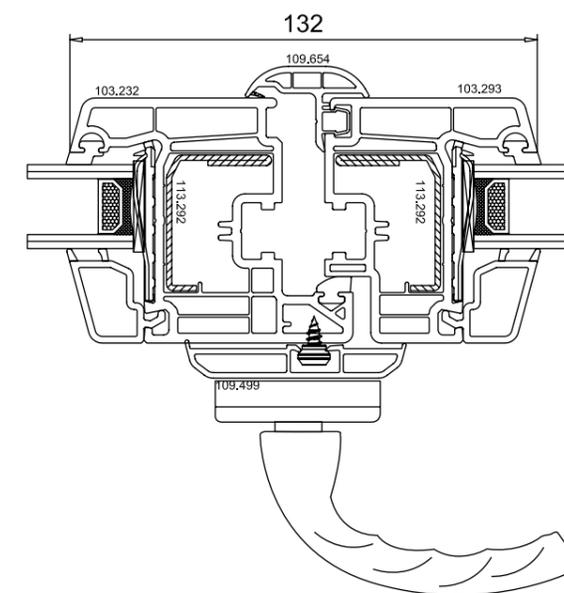


VEKA SOFTLINE 70

Meneau Standard

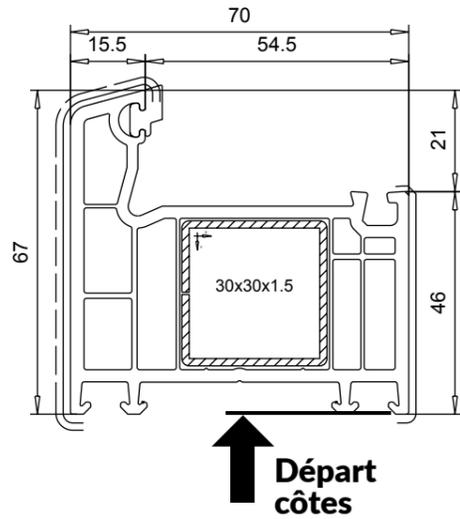


Poignée Centrée



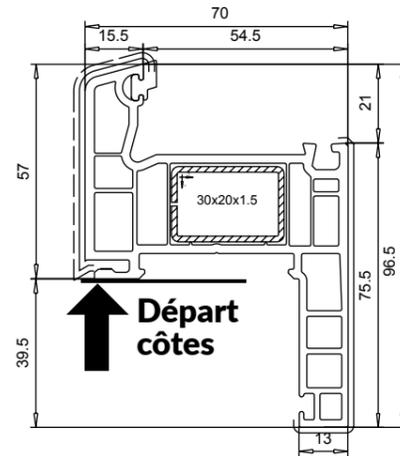
VEKA SOFTLINE 70
Principaux Dormants

101.208



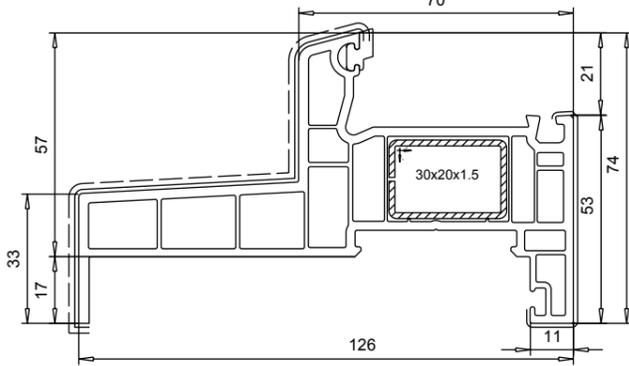
Dormants Rénovation

111.042

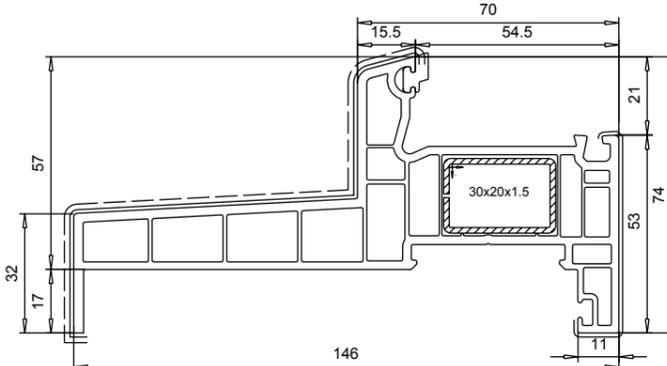


Monobloc

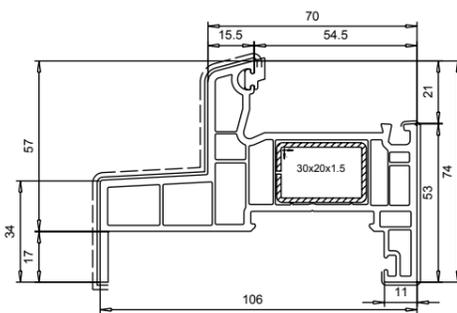
101.242



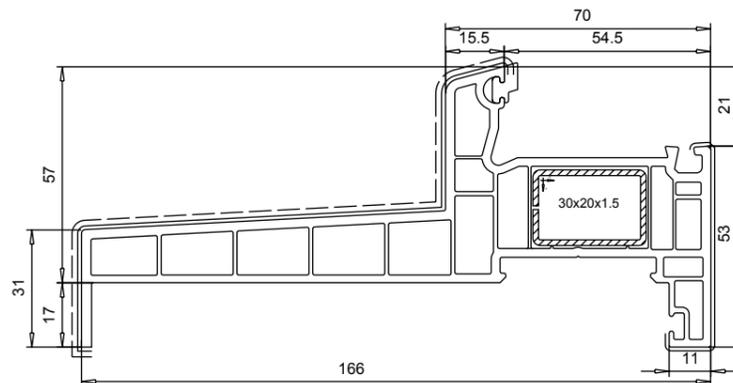
101.243



101.241

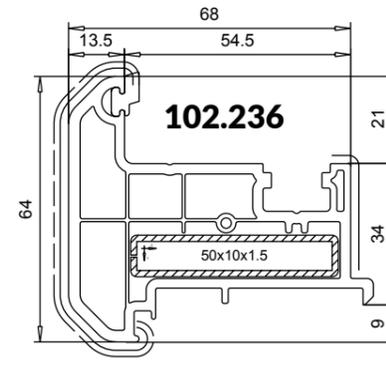


101.244

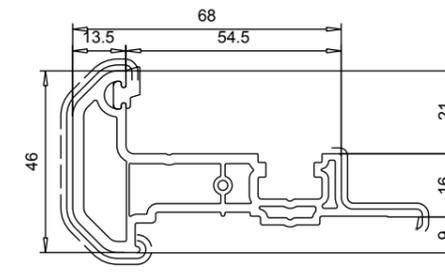


VEKA SOFTLINE 70

Battement rapporté 64mm

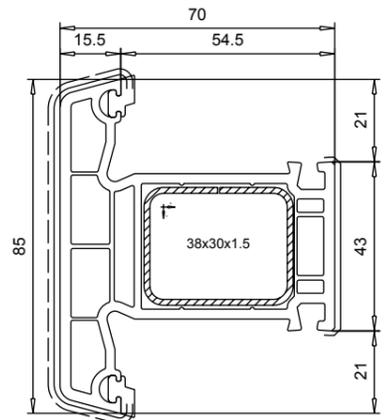


102.219



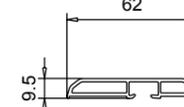
Meneau fixe

102.218

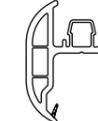


Meneau mobile

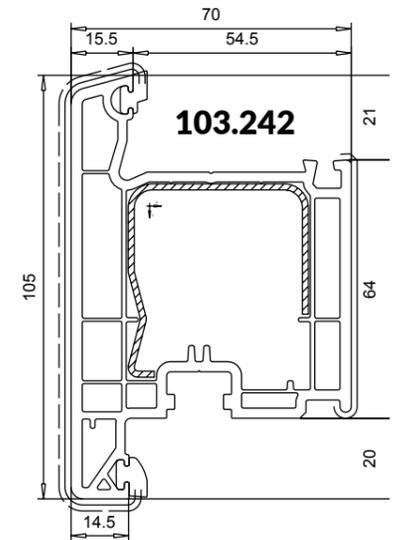
109.499



109.654

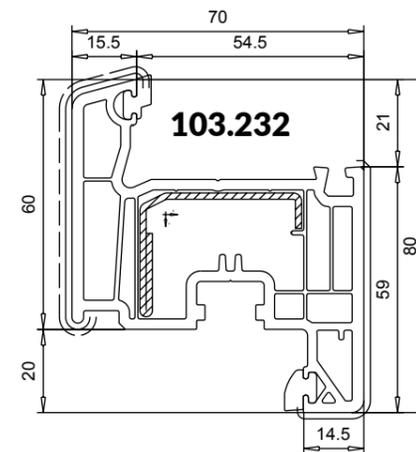


103.242

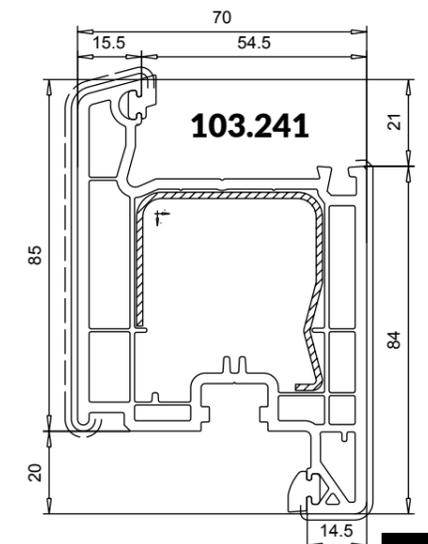


Ouvrants

103.232

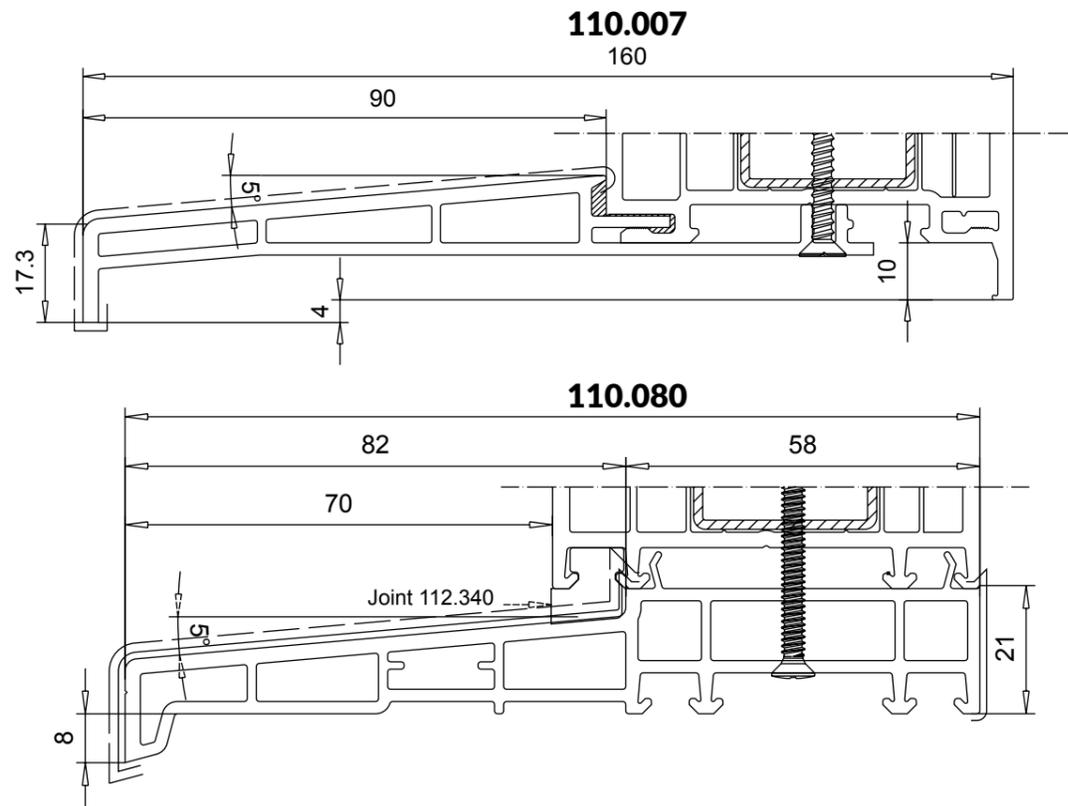


103.241

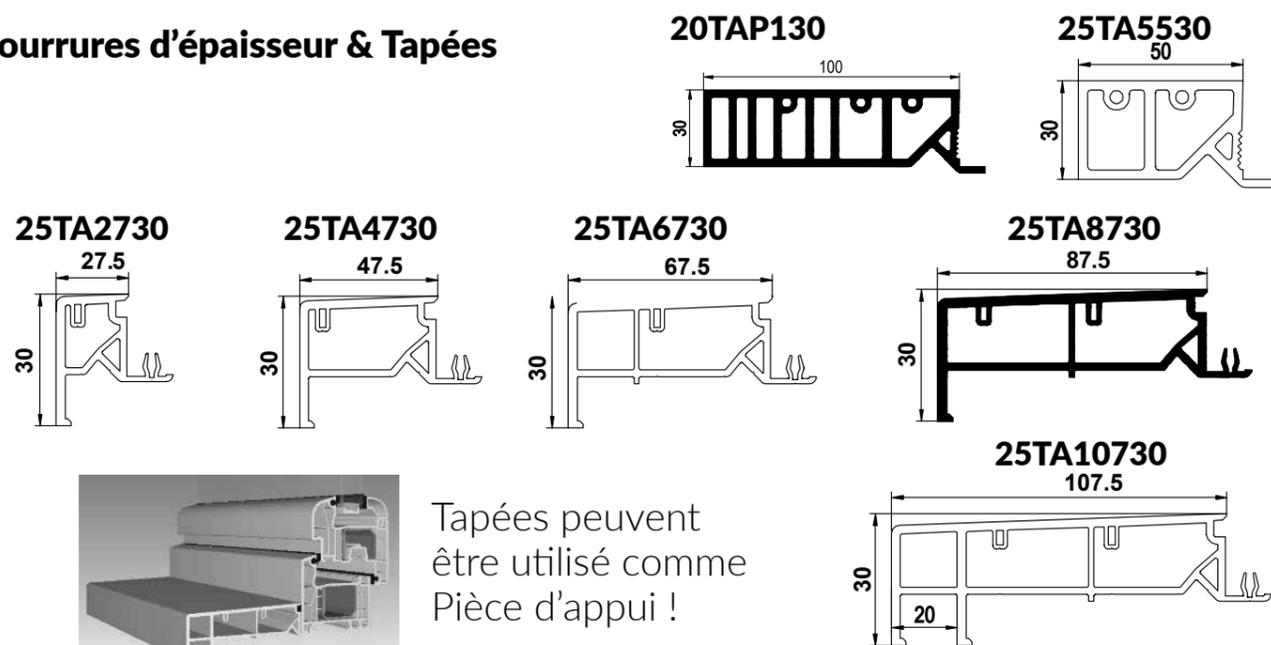


VEKA SOFTLINE 70

Pièces d'appui

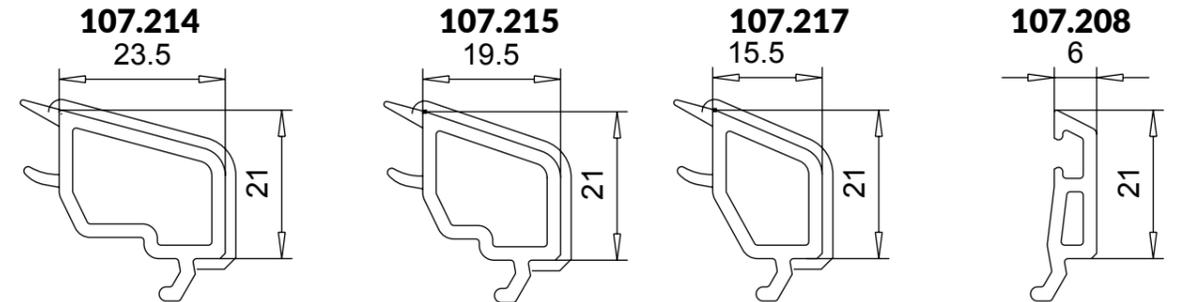


Fourrures d'épaisseur & Tapées

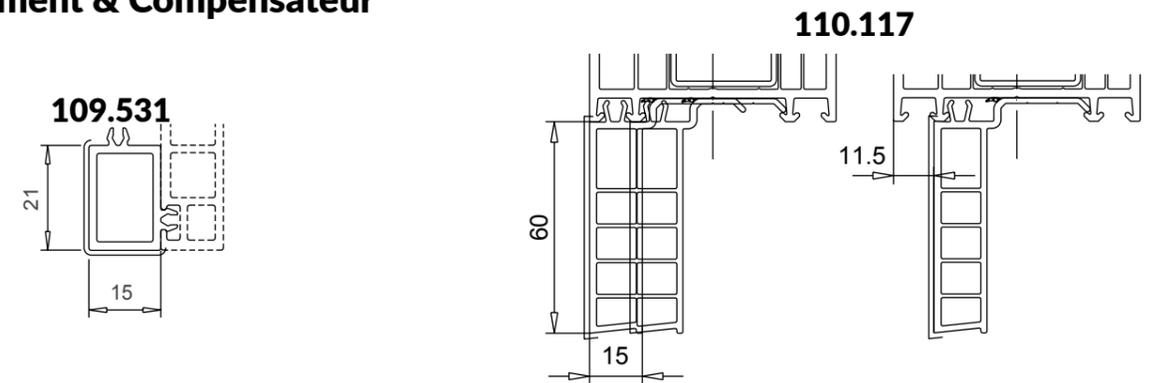


VEKA SOFTLINE 70

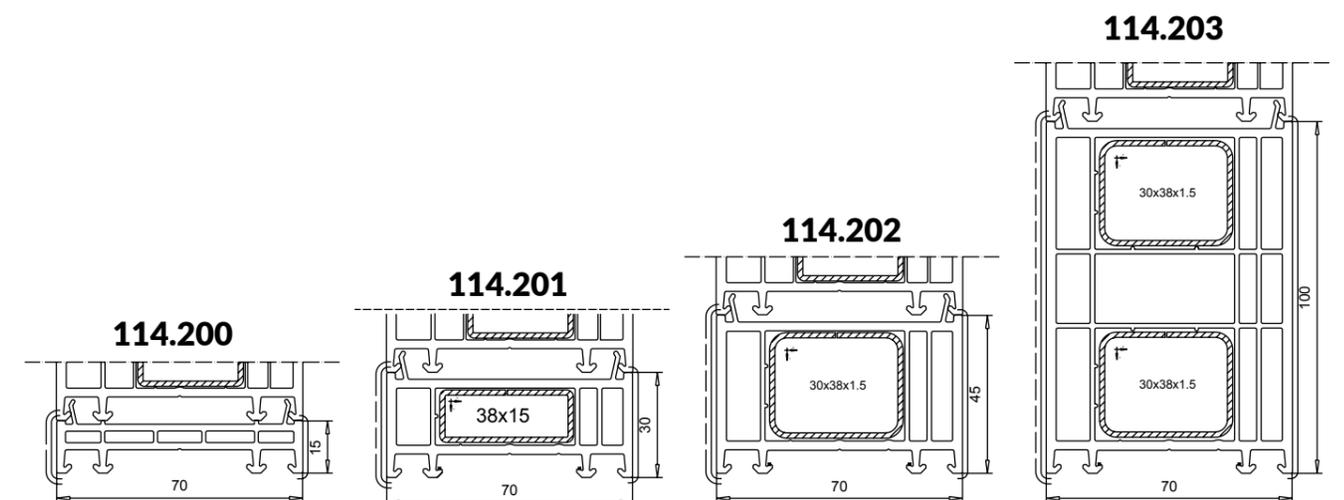
Parcloles



Recouvrement & Compensateur



Elargisseurs Dormant



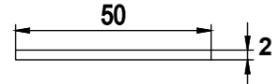
VEKA SOFTLINE 70

Profils Complémentaires

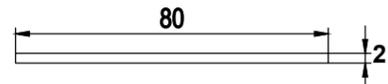
PL3020



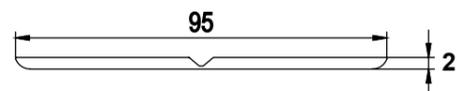
PL5020



PL8020

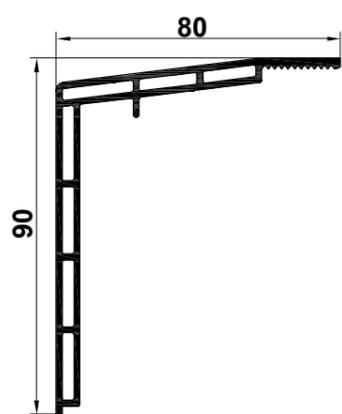


PL10020

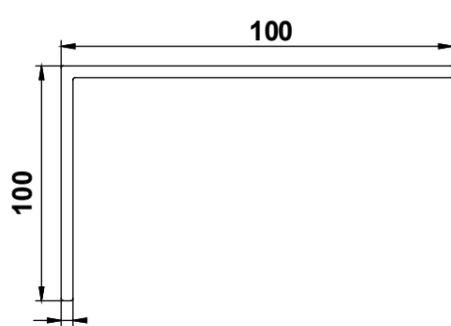


Corniere

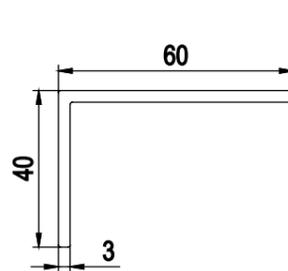
PA809025



30CR100100



30CR4060



40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

40

60

40

3

La Couleur

Aplast, expert en menuiseries couleur vous propose de valoriser et embellir votre Habitation*.

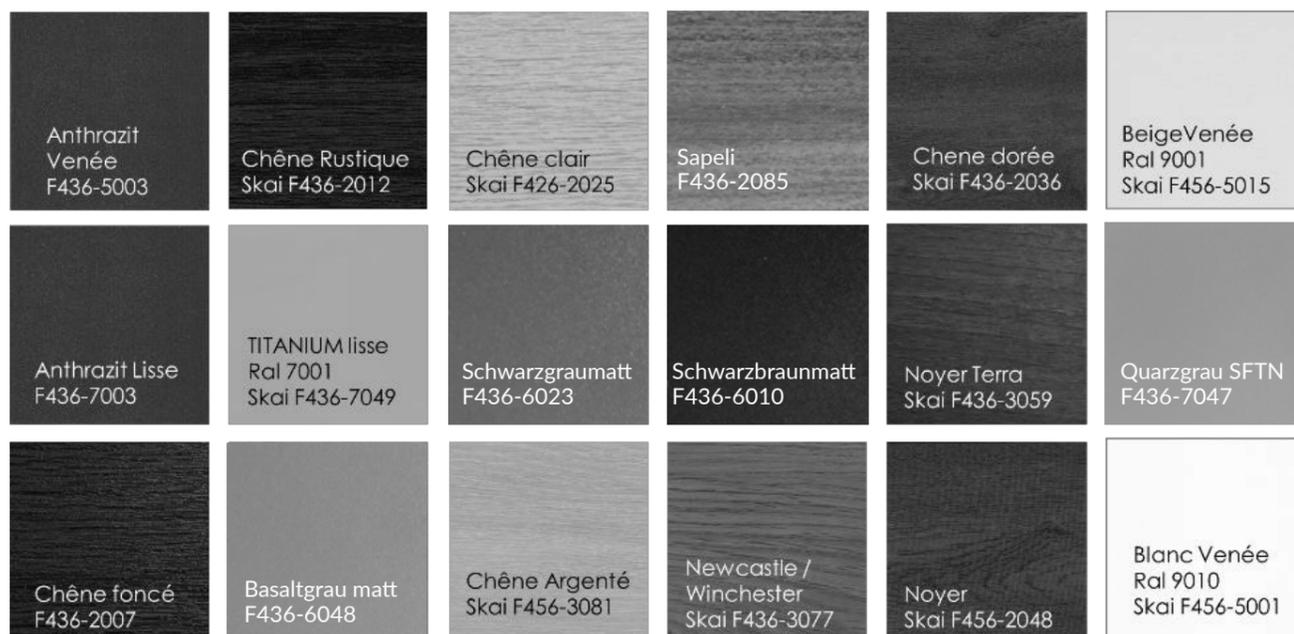
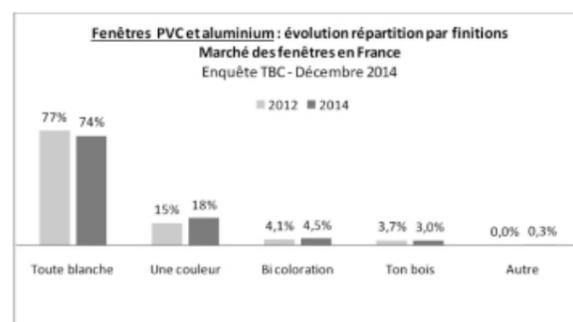
Faites partie des 26% des français qui optent pour la couleur.

Le plaxage Skai Hornschuch (Allemagne)

- Attractivité de l'habitation
- Durabilité & Qualité
- Entretien simple
- Griffes réparables avec Stylo retouche
- Décors bois
- Couleurs tendance

Mariage Couleur Volet, Coffre, Coulisses & Lames couleur

- Garantie 1 Oans



Gamme Hornschuch Skai - Techprofil

*Une déclaration de travaux à la mairie est parfois nécessaire.

Formes irrégulières & Services

Plus-Values Formes Irrégulières			
		Supplement NET [€/Angle ou Cintre]	Remise
Chaque Angle Fixes Dormant différentes 90°		20 €	NON
Chaque angles Dormant / Ouvrant différentes 90°		37 €	NON
Cintre Fixe dormant		153 €	NON
Cintres Ouvrant simple Dormant / Ouvrant		217 €	NON
Cintres Ouvrant Double Dormant / Ouvrant		292 €	NON
Cintres Ouvrant Triple Dormant / Ouvrant		342 €	NON
Supplement [%]			
Vitrages autres que 4/16/4 (par vitrage cintré)		50%	Oui

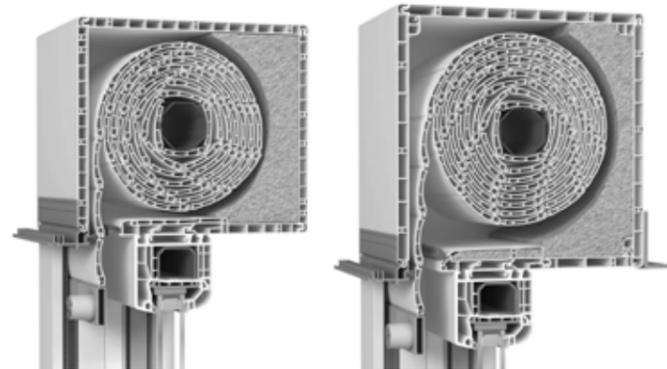
Merci de consulter le Service Commercial pour Cintrages (Mésures & Gabarits) et formes spéciales

Options Service [€/option]	
Sans Preperage 6mm	-6 €
Montage Volets Usine	inclus
Déjàner Ailes de Renovation (par Aile)	4 €

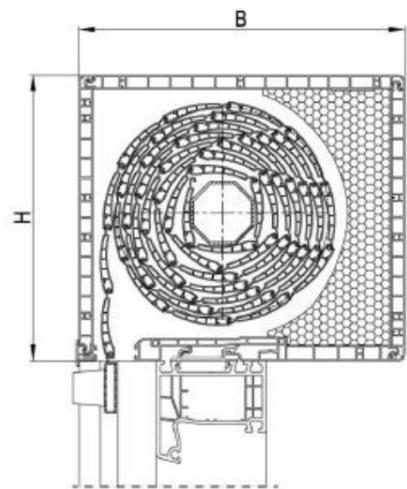
Prix Net



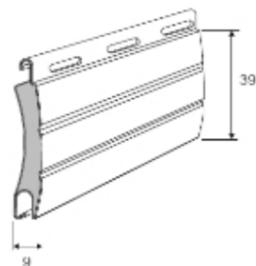
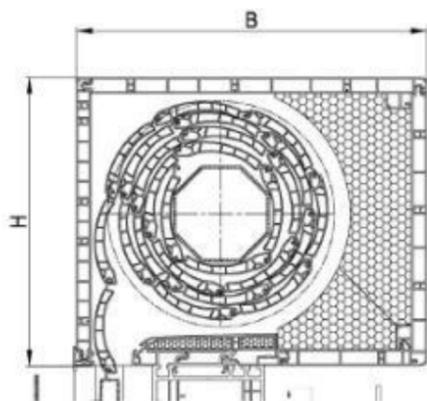
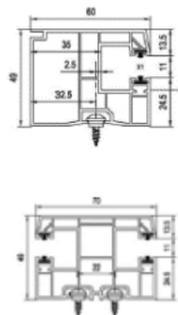
Volets Roulants Superposés



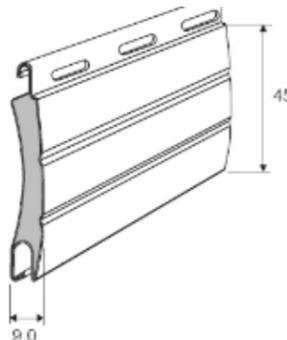
01 - Blanc RAL9016	Couleurs Standards			
02 - Beige RAL1013	03 - Brun RAL8014	04 - Brun foncé RAL8019	32 - Gris clair RAL 7038	43 - Gris Anthrazite RAL 7016
Couleurs Imitation Bois				
21 - Chêne clair	22 - Chêne foncé	23 - Chêne doré	25 - Winchester Newcastle	27 - Noyer



Coulisses Standards



Alu 39mm



Alu 45mm

Conditions Transport & Réception Marchandise

Transport & Logistique

Bien Emballé

Tous nos produits sont vérifiés dans nos ateliers de production et emballés individuellement avec des renforcements pour garantir qu'un produit de qualité arrive en France.

Des palettes faites sur mesure permettent un chargement et déchargement facile des camions et une sécurité pendant le transport. L'emballage de Aplast est conçu pour garantir une logistique en toute sécurité.



IMPORTANT- RECEPTION MARCHANDISE:

Veillez vérifier avant Signature du bon de transport/ livraison :

- 1) Que la marchandise n'a pas subi de dommages transport
- 2) Que la quantité est complète

-> aucune réclamation ne pourra être acceptée après réception pour quantité ou dommages transport.

-> Vous avez 48h pour inspecter la marchandise et de nous signaler un problème de qualité ou d'autres soucis.



CONDITIONS GENERALES DE VENTE (CGV's)

APLAST WOOD INDUSTRIES

Article 1 – Généralités
Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) constituent le socle unique de la négociation commerciale et sont applicables à tous les matériels et prestations de services réalisés par notre société (APLAST). Nos CGV prévalent sur les conditions générales d'achat (CGA) sauf acceptation formelle et écrite de notre société. Toute condition contraire opposée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable à notre société, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance. Le contrat est réputé parfait lorsqu'au reçu d'une commande, notre société a répondu au client par une acceptation écrite. Toute commande renferme acceptation des présentes CGV. Le fait que le client ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à l'une quelconque desdites conditions. Notre société se réserve le droit de modifier les présentes CGV à tout moment ; les modifications étant publiées sur le site web de notre société www.aplast.com ou étant communiquées par e-mail. La version applicable d'une commande passée est celle en vigueur au moment où la commande du client est confirmée.

Article 2 – Conditions de la vente

Toute commande renferme acceptation des présentes CGV. Aucune condition de l'acheteur ne pourra nous être opposable sans accord de notre société. Les commandes doivent être passées par écrit et doivent être signées. Toutes les commandes que nous recevons, ou qui sont prises par nos agents et représentants en deviennent définitives qu'après confirmation écrite de notre part comportant acceptation des quantités, dimensions de fabrications, sens d'ouvertures, des prix et tout autre descriptif nécessaire à une exécution en fabrication.

Les données (profilé, couleur, dimensions, ouvertures, ... etc.) sont vérifiées et acceptées par le destinataire et la responsabilité de l'exactitude de son contenu appartient au signataire. **Les dimensions données dans ce devis sont les dimensions de fabrication des produits – les images sont VUE DE L'INTERIEUR. Tout devis signé ou confirmation de commande non contesté dans les 48h est considéré comme une Commande Ferme et Définitive.** La mise en fabrication de la commande ne se fait qu'après signature devis et confirmation de commande et encaissement effectif de l'acompte. Les commandes peuvent être annulées de plein droit, si bon semble au vendeur si l'acheteur n'est pas couvert par une assurance-crédit ou tout autre garantie, sans que le vendeur ait à accomplir de formalités judiciaires. Par contre, la passation d'une commande engage définitivement l'acheteur. Nos représentants et délégués ne sont que des intermédiaires. Ils n'ont pas qualité pour engager valablement notre société. Ils ne sont pas habilités à recevoir des paiements ou des acomptes, sauf autorisation spéciale. Les renseignements données par nos catalogues, prospectus et tarifs; ainsi que les déclarations de nos agents et représentants n'ont qu'une valeur indicative. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications de forme, de solution technique ou de matière, marque et fournisseur aux articles dont les descriptions figurent sur nos catalogues, prospectus et tarifs. Les parties s'engagent à collaborer étroitement afin que le matériel soit conforme aux besoins du client. Le client a obligation de fournir toutes les informations et renseignements complets, précis et fiables permettant de satisfaire ses besoins, conditions d'exploitation et d'environnement. Notre société ne pourra donc être tenue pour responsable d'une omission ou d'une erreur contenue dans les éléments fournis par le client.

Article 3 – Confidentialité

Les études, plans, dessins et documents remis (notamment les offres de prix ou tableaux des tarifs) ou envoyés ou transmis par nous-mêmes demeurent notre propriété. Ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelque motif que ce soit par l'acheteur ; sauf autorisation de notre part.

Article 4 – Validité et prix

Article 4.1 – Validité
La commande est prise en compte et la fabrication démarre au moment de la réception de l'acompte de 50% du prix total à payer. Le Solde de 50% est payable pour livraison direct Chantier ou direct Client minimum 3 jours avant chargement des camions dans l'usine. L'annulation ou la modification ne peut être acceptée uniquement qu'avec notre accord écrit. Le devis et la commande ne nous engagent pas dans le cas :

- D'une différence entre les quantités indiquées sur la demande et celles effectives sur le chantier
- D'une différence sur les prestations ou le type de produit reçus entre l'établissement de la demande et l'exécution effective

• D'une non-conformité aux normes en vigueur des prestations demandées ;

Les prestations suivantes ne sont pas comprises dans nos offres sauf indication contraire :
• Toute prestation de montage ; Fourniture d'échantillons ; Reprise d'anciennes menuiseries ; Toute autre prestation ne pas spécifiée dans le devis

Article 4.2 - Prix

Sauf stipulation contraire, le prix applicable sera celui indiqué dans notre offre de vente. Les prix s'entendent nets. Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge du client. En cas de modification de quantité, de dimension, de matière, du coût de la main-d'œuvre entre l'enregistrement de la commande et la date de livraison ; le prix sera révisé en conséquence. L'acheteur supportera également toute augmentation du prix des matières premières, cours d'échanges ou augmentation des coûts de la main d'œuvre afférents aux produits commandés, ainsi que toute majoration des frais accessoires ou annexes à la vente, et ce entre l'enregistrement de la commande et la livraison. Les frais d'études et projet supplémentaires sont également supportés par l'acheteur.

Article 4.3 – Utilisation Pro-Devis – Bibliothèque et module de chiffrage

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services de la bibliothèque Aplast. Toute utilisation suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes conditions et leur acceptation inconditionnelle. Dans le cas où le client ne souhaite pas accepter tout ou parties des présentes CGV's, il lui est demandé de renoncer à tout usage du Service. La feuille de condition signé, accompagné des CGV's est considéré comme contrat. Tout non-respect (sauf notre accord écrit) des conditions entraînera un endommagement d'Aplast majoré de 10%, rétroactive sur toutes les commandes.

Article 5 – Délais de livraison

Les délais de livraison indiqués sur nos confirmations de commandes sont données de façon aussi exacte que possible, sans garantie toutefois de notre part et demeurent indicatifs. Le délai de livraison ne court qu'à compter de la réalisation des événements suivants :

- Retour du devis signé (courrier / email) et encaissement sur nos comptes de fonds
- Le chargement des produits dans nos usines se fera uniquement après réception totale des fonds. Les jours fériés, ainsi que les périodes de congés de notre société ou des sociétés de production du groupe ou fournisseurs, ne sont pas pris en compte et peuvent faire rallonger la date de livraison. Nous nous réservons le droit d'effectuer des livraisons partielles. Nous nous réservons également le droit d'interrompre tout livraison en cas d'encours échou supérieur au montant garanti soit par une caution bancaire soit par tout autre garantie émanant d'un organisme financier spécialisé ou à défaut par une caution personnelle.

Notre société est dégagee de plein droit de tout engagement relatif aux délais de livraison dans le cas où le client ne respecte pas les modalités et délais de paiement ou tout autre obligation convenue entre les parties (ex : Collaboration entre les parties). En outre, il sera prolongé si les indications qui nous sont nécessaires pour l'exécution de la commande ne nous sont pas données en temps utiles. En tout état de cause, notre société ne sera pas responsable des retards liés à la survenance d'événements indépendants de sa volonté et à ceux liés à la force majeure (grèves ou lock-out, quel qu'en soit la cause, soit de notre personnel, soit chez nos sous-traitants, par des retards de transports, des accidents à des pièces importantes, des rebuts chez nos sous-traitants, des conditions atmosphériques anormales, l'incendie, la guerre ou levée de troupes, etc.). En cas de dépassement des délais, les pénalités ne pourront pas être exigées si elles n'ont pas été expressément acceptées par notre société et écrites lors de la commande et qu'en cas de préjudice subi et dûment justifié par le client, le simple

retard ne pouvant à lui seul justifier une indemnisation. Le dépassement des délais de livraison par notre société ne pourra en aucun cas entraîner la résiliation de la vente.

Article 6 – Livraison et transport

Sauf stipulations contraires écrites la réputation effectuée à la livraison client. Nos usines sont assurées contre tout dommage de transport. Néanmoins le client à l'obligation de vérifier à la réception la qualité, quantité et conformité de la livraison. Les risques sont donc transférés au client dès la livraison départ de nos ateliers, sans préjudice du droit de notre société d'invoquer le bénéfice de la clause de réserve de propriété ou de faire usage de son droit de rétention.

Article 7 – Réception

L'acquéreur doit vérifier les expéditions à l'arrivée et s'il y a lieu, faire et notifier toutes les réserves pour nous permettre d'exercer tous les recours contre le transporteur. Les réserves concernant l'état des biens vendus doivent être formulées sur le bordereau du transporteur et confirmés par écrit dans un délai de 48 heures, au-delà aucune réclamation ne sera plus admise. La confirmation des réserves auprès du vendeur (notre société) se fait par LRAR ou par acte extrajudiciaire ou tout autre moyen permettant d'attester une date certaine, et ce dans les mêmes délais.

Article 8 – Droit de l'image

L'acheteur nous autorise (filiales et notre réseau de vente) à photographier ou à reproduire dans les publications, catalogues et supports publicitaires sous quelque forme que ce soit, les biens immeubles comportant des réalisations à partir des produits du vendeur et ceci sans formalités, ni contrepartie.

Article 9 – Conditions de règlement

Les conditions de paiement (abat, escompte) fixées dans une commande ne valent que pour cette commande. Le paiement se fait aux conditions indiquées sur la confirmation de commande et conformément à l'article 4.1 des présentes CGV. Tout somme non réglée dans les délais donnera lieu à des pénalités de retard, lesquelles seront calculées depuis la date d'échéance jusqu'au jour de paiement effectif à un taux d'intérêt égal à 12% par an du montant TTC du par l'acquéreur. Par ailleurs, en cas de non-respect de la date de règlement figurant sur les factures, le client versera au vendeur (notre société), en sus des pénalités de retard une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à quarante euros, sans préjudice du droit de réserve de propriété, le non-paiement d'une seule échéance ou la non-exécution de l'un quelconque des obligations de l'acquéreur emportera, sans aucune formalité, déchéance du terme, le solde de la créance devenant immédiatement exigible.

Article 10 – Clause de réserve de propriété

Notre société conserve la propriété des matériels vendus jusqu'à leur paiement intégral et effectif étant précisé qu'au sens de la présente clause : seul l'encaissement effectif des fonds et effets de commerce vaudra paiement. Tout installation par le client de produits chez des particuliers (non payés) – est entièrement de sa responsabilité – la clause de réserve de propriété reste entière. En cas de non-paiement d'une échéance par le client, notre société se réserve le droit de revendiquer les marchandises vendues conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les acomptes reçus resteront acquis définitivement au vendeur à titre de dommages et intérêts.

Article 11 – Garantie

Les biens vendus sont garantis contre tout vice de fonctionnement provenant d'un défaut de matière, de fabrication ou de conception dans les conditions ci-dessus ou à défaut dans les limites définies par la charte SAV / Qualité. Toute réclamation devra parvenir au vendeur par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de quinze jours à compter de la réception de la marchandise. L'adjonction de composants ou de pièces détachées (tels que vitrage, ferments, joints, panneaux de porte, profilés de menuiserie...) d'un fournisseur autre que notre groupe, entraîne la perte totale de la garantie sur le produit, il en va de même en cas de modification ou d'utilisation impropre à la destination du produit pouvant entraîner une altération des performances thermiques, acoustiques, mécaniques ou d'étanchéité du produit.

La garantie est également exclue si le vice de fonctionnement provient de l'usure normale du bien ou d'une négligence ou d'un défaut d'entretien de la part de l'acheteur. Nous assurons le remplacement (non montage et coût de transport) de toute pièce qui s'avère défectueuse pour la durée fixée légalement et dans la limite des garanties qui lui sont données par ses propres fournisseurs, à l'exclusion de toute autre indemnité. Les frais de transport des marchandises retournées et remplacées restent à la charge de l'acheteur. Notre société n'accepte aucun retour de marchandises sans l'avoir préalablement autorisé. Les produits défectueux remplacés restent notre propriété et ne doivent être ni déteriorés, ni transformés.

Article 12 – Responsabilité

La responsabilité de notre société est strictement limitée aux obligations telles que définies ci-dessus, et précises ci-dessous. Notre société ne sera pas responsable des conséquences dommageables causées par ses marchandises à d'autres biens/personnes, ou encore de tout préjudice direct ou indirect. Dans le cas où la responsabilité de notre société serait engagée au titre de la fourniture de matériel, le montant maximum de l'indemnité qui pourrait être versée au client ne saurait en aucun cas excéder le prix payé par le client pour la marchandise concernée.

Article 13 – Résolution du contrat et reprise des biens

En cas de résiliation de plein droit, outre la déchéance du terme, les contrats d'approvisionnement ou de fourniture conclus avec nous sont résiliés de plein droit, si bon nous semble, huit jours après un simple mise en demeure par lettre recommandée, visant l'obligation inexécutée et restée sans effet. En cas de rupture de collaboration, quelle qu'en soit la cause, l'acheteur s'engage à restituer à ses frais, au vendeur dans un délai maximum de huit jours après la réception de la lettre recommandée avec accusé de réception, le matériel d'exposition et publicitaire, et d'autre matériel ou logiciel mis à disposition. Location logiciel Pro-Devis / Top Tarif ou d'autre : Locations durées minimales 12mois / 24mois. Il est convenu que le client doit à simple demande restituer la licence et de cesser d'utiliser la bibliothèque et le logiciel fourni par Aplast.

Article 14 – Clauses pénales

Article 14.1 – Clause pénale spécifique
Le vendeur pourra demander, si bon lui semble à titre de clause pénale une indemnité fixée à 12.5% du prix TTC facturé, par mois de défection des biens repris au sens de l'article 13 des présentes CGV.

Article 14.2 – Clause pénale générale

En cas de défection de l'acquéreur à l'une de ses obligations contractuellement fixées par les présentes CGV, il sera dû au vendeur une somme globale et forfaitaire d'un montant de 10% du prix TTC de la commande en guide de réparation ; sans pour autant que le versement de cette somme fasse obstacle à une demande corrélatrice de dommages et intérêts dans le cadre d'une action en responsabilité contractuelle.

Si la résolution du contrat rend le vendeur débiteur d'acomptes préalablement reçus de l'acheteur, il sera en droit de procéder à la compensation de cette dette avec la créance née de l'application de la clause pénale ci-dessus stipulée. Le vendeur se réserve le droit d'opposer en toute circonstance et à tout personne la compensation légale ou conventionnelle entre les sommes dues.

Article 15 – Clause attributive de juridiction

Toutes les contestations ou litiges qui pourraient naître de l'exécution ou de l'interprétation des présentes seront portées devant le tribunal de Commerce Ilfov, Roumanie, lequel sera seul compétent, même en cas d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

Article 16 – Droit applicable

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit Roumain.

En signant le Devis, j'accepte toutes les conditions stipulées.
www.aplast.com

Couleurs

COULEURS SP LAXAGE MENUISERIES & COFFRES VOILETS SUPERPOSES

Lames ALU Standard 39mm ou 45mm

COULEURS COFFRES VOILETS APPLIQUE: Lames ALU Standard 39mm ou 45mm



FICHE DEVIS / COMMANDE PVC

Date : ___ / ___ / 20___



Client : _____

 Commande

 Devis

Référence client : _____

Metreur : _____

Nombre :	Repère :	<input type="radio"/> Sdb	<input type="radio"/> Toilettes	<input type="radio"/> Salle à manger	<input type="radio"/> Autre : _____
		<input type="radio"/> Cuisine	<input type="radio"/> Bureau	<input type="radio"/> Salon	<input type="radio"/> Chambre : _____

Type de Pose :	Type d'ouverture	<input type="radio"/> Poignée Centrée	Coloris	Intérieur	Extérieur
<input type="radio"/> Rénovation	<input type="radio"/> Fenêtre	<input type="radio"/> Soufflet		<input type="radio"/> Blanc	<input type="radio"/> Blanc
<input type="radio"/> Dépose Totale	<input type="radio"/> Porte Fenêtre	<input type="radio"/> Fixe	<input type="radio"/> Couissant		
<input type="radio"/> Constr. Neuf	<input type="radio"/> Porte Service	<input type="radio"/> Porte/Porte Service	<input type="radio"/> OscilloCouissant	RAL :	_____
				<input type="radio"/> Plaxé :	_____

Profilés <input type="radio"/> Softline Reno 40mm <input type="radio"/> Softline 70mm <input type="radio"/> Capotage ALU	Vitrage <input type="radio"/> 4/16/4 WE <input type="radio"/> 4/20/4 WE <input type="radio"/> 44.2 STADIP <input type="radio"/> Phonique44.2 Silence <input type="radio"/> SP10 44.6/10/4 <input type="radio"/> Sablé <input type="radio"/> G200 <input type="radio"/> Delta Mat <input type="radio"/> Triple 4/14/6/12/4 <input type="radio"/> Autre : _____
Monobloc <input type="radio"/> 106 <input type="radio"/> 126 <input type="radio"/> 146 <input type="radio"/> 166	Ouvrant / Parclose <input type="radio"/> Classicline

Seuil / Appui <input type="radio"/> Pièce d'appui Reno <input type="radio"/> Pièce d'appui 140mm <input type="radio"/> Seuil plat 20mm	Largeur : _____ Hauteur : _____ <small>Incl. Pièce d'appui et VR</small>	Volets Roulants Superposé <input type="radio"/>
	Info Hauteur Allège : _____	Hauteur Poignée <input type="radio"/> Standard <input type="radio"/> Hauteur : _____

Habillages Intérieurs

Habillages Extérieurs

Delignage Dormant

Couleurs & Tablier <input type="radio"/> Tablier Alu 39mm <input type="radio"/> Tablier Alu 45mm <input type="radio"/> Coffre Intérieur <input type="radio"/> Joux Coffre Int <input type="radio"/> Lame finale <input type="radio"/> Coffre Ext	Couleur _____ _____ _____ _____ _____
--	--

Actionnement

 Sangle Blanc
 Sangle Marron
 Manivelle Blanc
 Moteur Filaire & Interupteur
 Moteur RTS & Telecom. Murale
 Moteur RTS & Telecommande

Sortie Actionnement

 Gauche Droite

Services

 Montage Volet en usine
 Préperçage Chassis 6mm

Mésures / Côtes de Fabrication / Vue de l'intérieur !

Petits Bois / Coisillons

 Intégré Vitrage 8mm
 Intégré Vitrage 18mm
 Coloris : _____
 Collé Intérieur 26mm
 Coloris : _____
 Collé Extérieur 26mm
 Coloris : _____

Observations

Porte D'entrée

 Europa SH2(Crochets)
 Secury MR2 (Pênes)
 Secury MR4 (Pênes)
 Secury SH4 (Crochets)

Porte Balcon

 Europa R4(Rouleaux)
 Europa MR2 (Pênes)
 Secury R4 (Rouleaux)

Grille de Ventilation

 30m² Blanc/Couleur
 30m² Phonique Blanc

Poignée

 Blanc Laiton
 Argent Bronze
 Marron Sekustik

Double Poignée & Serrure Porte

 Intérieur : Blanc Argent Marron Bronze
 Extérieur : Blanc Argent Marron Bronze
 Poignée Ext Extraplat VR Blanc Noir

Feuille

 _____ / _____